



Evaluation finale du Projet « Adapter les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles aux risques induits par le climat dans les paysages du corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du bassin de la Mare d’Oursi au Burkina Faso »



Rapport final

Alexandre Diouf, consultant en Evaluation de programmes
Nebila Bationo, consultant en Evaluation de programmes.

Septembre 2021

1. Titre du projet

Titre du projet : « Adapter les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles aux risques induits par le climat dans les paysages du corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du bassin de la Mare d'Oursi au Burkina Faso », en court abrégé, Adaptation Basée sur les écosystèmes (EBA/FEM).

2. Remerciements

Au terme de cette évaluation, les consultants voudraient remercier les bénéficiaires qui ont participé à cet exercice en partageant leur expérience avec le projet EBA-FEM. De même nos remerciements vont aux partenaires de terrain du projet qui ont consacré leur temps, ouvert leurs bureaux et leurs documents et montré leurs réalisations pour permettre aux consultants d'avoir une bonne connaissance de leurs actions et d'en saisir la portée. Les consultants voudraient aussi remercier la coordination du projet dont le personnel a participé à l'évaluation bien après la clôture des activités sur le terrain et ceci, pour avoir facilité leur travail et pour avoir partagé avec eux leurs expériences et leurs acquis de même que leurs défis actuels et ceux à venir pour le projet EBA-FEM et les projets d'adaptation basée sur les écosystèmes au Burkina Faso. Les consultants remercient aussi les agences de l'Etat de même que les structures déconcentrées qui ont pris une part active dans cette évaluation. Enfin les consultants voudraient remercier le staff du PNUD (Bureau National du Burkina Faso et bureau régional), pour leur appui constant et leur franche collaboration.

Avertissement : Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elles sont celles des consultants externes et indépendants qui ont conduit cet exercice et assument l'entière responsabilité de tout manquement ou divergence qu'il pourrait y avoir.

Table des matières

1. TITRE DU PROJET	2
2. REMERCIEMENTS.....	2
3. ACRONYMES.....	5
4. RÉSUMÉ.....	7
LEÇONS TIRÉES	9
RECOMMANDATIONS.....	11
5. INTRODUCTION	12
RÉUNION DE CADRAGE AVEC L'ÉQUIPE DU PNUD.....	12
REVUE DOCUMENTAIRE	12
IDENTIFICATION DES PERSONNES ET INSTITUTIONS INTERVIEWÉES	13
ELABORATION DES OUTILS DE COLLECTE.....	13
ELABORATION DU RAPPORT DE DÉMARRAGE.....	13
COLLECTE DES DONNÉES DANS LA BDM ET LE MDO.....	13
ANALYSE DES DONNÉES ET RÉDACTION ET PARTAGE DU RAPPORT D'ÉVALUATION	13
ÉTHIQUE	14
LIMITES DE L'ÉVALUATION ET SOLUTIONS APPLIQUÉES	14
6. DESCRIPTION DU PROJET.....	15
PROBLÈMES QUE LE PROJET CHERCHE À RÉGLER.....	16
DESCRIPTION ET STRATÉGIE DU PROJET.....	17
ACCORDS RELATIFS À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	18
CALENDRIER ET GRANDES ÉTAPES DU PROJET	18
PRINCIPALES PARTIES PRENANTES.....	18
7. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION	19
CONCEPTION/FORMULATION DU PROJET	19
EXÉCUTION TECHNIQUE.....	27
EXÉCUTION FINANCIÈRE DU PROJET.....	34
PERFORMANCE SELON LES CRITÈRES MAJEURS D'ÉVALUATION	36
PERTINENCE.....	36
EFFICACITÉ	38
EFFICIENCE	42
EFFETS/IMPACTS	43
GENRE.....	44
DURABILITÉ : FINANCIÈRE (*), SOCIO-ÉCONOMIQUE (*), CADRE INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE (*), ENVIRONNEMENTALE (*) ET PROBABILITÉ GLOBALE (*)......	45
8. PRINCIPALES CONSTATATIONS, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS.....	47
PRINCIPALES CONCLUSIONS.....	47
LEÇONS TIRÉES	49
RECOMMANDATIONS.....	51
9. ANNEXES	53
TERMES DE RÉFÉRENCE	53
ITINÉRAIRE DE LA MISSION D'ÉVALUATION	57
Liste des personnes rencontrées	58

LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS	59
MATRICE DES QUESTIONS D'ÉVALUATION.....	60
E. ÉCHELLES DE NOTATION	69
PISTES D'AUDIT.....	69
OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES.....	69

3. Acronymes

ABN/PLCE	Autorité du Bassin du Niger/Programme de Lutte Contre l'Enablement
AGRHYMET	Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie Opérationnelle
BdM	Boucle du Mouhoun
BUNASOLS	Bureau National des Sols
CCCc	Cadre de Concertation Communal
CCP	Cadre de Concertation Provincial
CCR	Cadre de Concertation Régional
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CLEP	Comité Local d'Examen des Projets
CPP	Programme National de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DCIME	Division du Développement des Compétences, de l'Information et du Monitoring de l'Environnement
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
DGES	Direction Générale des Etudes et Statistiques Sectorielles
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DMG	Direction Générale de la de la Météorologie
DRAAH	Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
DRAH	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
DREA	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DREEVCC	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DREP	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
DRS	Défense et Restauration des sols
EA	Effet attendu
EBA	Ecosystem-Based Adaptation (Adaptation Basée sur les Ecosystèmes)
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIRSIT	Forum national de la recherche scientifique et des innovations technologiques
GAR	Gestion Axée sur les résultats
GDT	Gestion Durable des Terres
GPS	Global Positioning System
GRN	Gestion des Ressources Nationale
HACT	Harmonized Approach to Cash Transfers
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
MdO	Mare d'Oursi
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
MESA	Programme de Surveillance de l'Environnement pour la Sécurité en Afrique
NIM	National Implementation Modality
OCADES	Organisation catholique pour le développement et la solidarité
ONEDD	Observatoire National pour l'Environnement et le Développement Durable
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif spécifique
OSC	Organisation de la Société Civile
PACOF	Projet d'appui aux communes de l'Ouest en matière de gestion du foncier rural
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux Changements Climatiques
PCD	Plan Communal de Développement
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PIF	Programme d'Investissement Forestier
PIR	Project Implementation Report
PLD	Plan Local de Développement
PMA	Pays les moins avancés
PNGT2	Programme National d'Aménagement des Terroirs, Phase II
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social

PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTAB	Plan de Travail Annuel et de Budget
SAP-IC	Projet « Renforcement de l'information climatique et des systèmes d'alerte précoce en Afrique pour le développement de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso
SICOFORMO	Système d'information Géo-climatique Agroécologique et Hydrologique pour le corridor forestier de la BdM et le bassin de la zone humide de la MdO
SIERO	Salon international des énergies renouvelables de Ouagadougou
SIG	Système d'information géographique
SP-CONEDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
SP/CNDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
TDR	Termes de référence
US	United States
ZOVIC	Zone Villageoise d'Intérêt Cynégétique

4. Résumé

Intitulé court du Projet :	Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (EBA/FEM)		
Objectif global du projet :	Réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi.		
Zones d'intervention du projet :	Régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre Ouest		
Ministère de tutelle :	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC)		
Autres partenaires :	Directions Techniques et régionales du MEEVCC, MAAH, Collectivités Territoriales (communes et régions), Institutions nationales et internationales, projets et programmes de développement et Organisations de la Société Civile		
Document de création :	Arrêté conjoint N°2015-058/MERH/MEF du 08 avril 2015		
Date de démarrage Effectif du projet :	15/07/2015		
Date de clôture prévue	08/04/2021		
Zones d'intervention, du projet	Régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre Ouest		
Coût du projet	Bailleurs/sources de financement	Nature du financement	Montant en milliers de FCFA
	PNUD	Subvention	77 500 (155 000 USD)
	FEM	Subvention	3 500 000 (7 000 000 USD)
	ETAT	Contrepartie	385 000 (770 000 USD)
	Total		3 962 500 (7 925 000 USD)

Le projet « Réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels causés par les changements climatiques et renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du bassin de la Mare d'Oursi » ou projet EBA-FEM est un projet pilote de 6 ans (du 08 janvier 2015 au 08 janvier 2021) d'un budget total de 7,925,000 USD financé conjointement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement Burkinabè et exécuté par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour du Développement Durable (SP-CNDD) du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC). Il a pour objectif la réduction de la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et le renforcement de leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun (BdM) et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi (MdO) afin de permettre aux communautés de s'adapter à leurs écosystèmes et améliorer leurs conditions d'existence. Le projet EBA-FEM comprend 4 composantes :

- Composante 1 : Plate-forme de connaissances sur les impacts et les risques liés aux changements climatiques ;
- Composante 2 : Réduction de la vulnérabilité et renforcement de la résilience démontrés dans la gestion des ressources naturelles et sociales dans le corridor forestier de la BdM et des zones humides du bassin de la MdO ;
- Composante 3 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification et le financement du développement local et régional ;
- Composante 4 : Gestion et suivi-évaluation.

Les zones d'intervention du projet EBA-FEM couvre les Régions du Centre- Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel avec un focus sur les provinces du Mouhoun, du Nayala, de la Kossi et des Balé (pour la BdM), la province du Sanguié (pour le Centre-Ouest) et les provinces du Séno et de l'Oudalan (pour la région du Sahel).

Le tableau suivant donne la notation globale du projet après l'évaluation finale :

Notes d'évaluation:			
1 Suivi et évaluation	<i>Notation</i>	2 Agence d'exécution/agence de réalisation	<i>Notation¹</i>
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée	S	Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	S
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	S	Qualité de l'exécution : agence d'exécution	MS
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	S	Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	MS
3 Évaluation des résultats		4 Durabilité	
Pertinence	S	Ressources financières	U
Efficacité	MS	Sociopolitique	P
Effizienz	MS	Cadre institutionnel et gouvernance	MU
Note globale de la réalisation du projet	MS	Environnementale	P
		Probabilité globale de la durabilité :	MP

Le projet EBA- FEM vise à réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et à renforcer leur résilience. Il a concentré ses efforts sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun (BdM) et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi (MdO). Les deux paysages sont d'une importance stratégique en ce qui concerne les ressources en eau et les systèmes de moyens de subsistance. Il adopte une approche innovante de développement combiné des ressources naturelles et sociales au niveau local, dans ses zones d'intervention grâce à l'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE) en matière de changements climatiques. C'est un fait établi que les ressources naturelles des deux zones du projet sont essentielles au maintien des fonctions écosystémiques et notamment de celles liées à l'eau. Étant donné que les ressources en eau sont particulièrement menacées par les changements climatiques et les pressions anthropiques, leur conservation est vite apparue comme très importante au Burkina Faso. Le projet cherchait à atteindre son objectif de réduction de la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques en procédant tout d'abord à l'amélioration et à la diffusion des connaissances et de la compréhension des risques induits par la variabilité et les changements climatiques dans les zones ciblées par le projet. Une partie importante du projet s'est déroulée au niveau local dans les zones de la BdM et de la MdO. Les interventions au niveau des sites étaient censées renforcer la résilience climatique des systèmes agroécologiques et hydrologiques essentiels et des moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles. Cette approche a impliqué la démonstration de méthodes d'adaptation basées sur les écosystèmes. Enfin, le projet cherchait à intégrer une gestion des systèmes agroécologiques et hydrologiques adaptative aux changements climatiques dans les cadres de planification et d'investissement sectoriels clés. Dans la mesure où il s'agit d'un projet pionnier dans la région, l'accent a été mis sur la construction d'une base de preuves ainsi que sur les pratiques d'ABE, le renforcement des capacités des parties prenantes, et la communication des enseignements tirés.

¹ La grille :100% ou plus : Très satisfaisant (HS), pas de lacunes ;95 à 99% : Satisfaisant (S) ; lacunes mineures ;80 à 94% : Modérément Satisfaisant (MS) ; 50 à 79% : Modérément Insatisfaisant (MI) ; des lacunes importantes ;40 à 49% : Insatisfaisant (I) ; problèmes majeurs ; Inférieur à 40% : Très insatisfaisant (TI) : de graves problèmes.

La mise en œuvre du projet a permis d'atteindre des résultats forts intéressants au nombre desquels, (i) la mise en place et l'opérationnalisation du SICOFORMO, (ii) l'inscription sur la liste des sites RAMSAR de quatre sites (la zone de confluence Mouhoun-Sourou, le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun, la mare de Darkoye et celle de Yomboli dans la Sahel) ; (iii) le reboisement sur 200 ha des berges et des forêts classées riveraines du fleuve Mouhoun et de la Mare d'Oursi, (iv) l'ouverture et l'entretien annuel de 160 km de pare-feu autour des forêts classées (v) la récupération par les demi-lunes, le zaï, les cordons pierreux et le sous-solage de plus de 1500 ha de terres dégradées dans les forêts classées et les terres abandonnées et (vi) la fixation des dunes dans le sahel pour la préservation de la mare et à la réhabilitation des pâturages sur 80 ha. En appui à la construction de la résilience des populations vulnérables notamment les femmes, le projet a réalisé 10 plateformes agro-écologiques pour les productions maraichères, de plants et fruitières dont 7 sont équipés d'un système d'adduction en eau potable pour la consommation humaine et animale. A cela s'ajoute la réalisation et la mise en valeur des 5 bas-fonds de 57,5 ha ; la constitution de noyaux reproducteurs au profit de 185 ménages pour l'élevage porcins et l'embouche ovine, et enfin, la mise en place de dispositifs agro forestiers à travers des terres agricoles mises sous polyculture sur 218 ha, la promotion d'une agriculture de type biologique sur 33 ha notamment au niveau de la confluence Mouhoun-Sourou.

Le projet a aussi contribué à l'élaboration de 9 PCD et de 3 PRD au niveau des communes et régions cibles, au fonctionnement des cadres de concertations, ainsi qu'à la mise en place de comités locaux de l'eau (CLE) et à la promotion de l'éducation environnementale par la réalisation de 3 plateformes maraichères en milieu scolaire. Il a également réalisé des sensibilisations et des formations au profit des bénéficiaires, des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales sur divers thématiques en lien avec la gestion durable des ressources naturelles, l'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (EBA), les changements climatiques, la gestion des zones humides, l'exploitation et la valorisation des PFNL.

Le projet EBA/FEM a enregistré des difficultés dans son exécution dont la principale est l'insécurité dans sa zone d'intervention et l'avènement de la Covid 19 en 2020 ce qui a limité la réalisation de certaines activités sur le terrain. Etant mis en œuvre sous la modalité d'exécution NIM, la majorité du staff des agences d'exécution était des fonctionnaires. Ces fonctionnaires ont connu une rotation rapide et ce pour diverses raisons, ce qui a, bien souvent déstabilisé le cours des évènements.

Leçons tirées

Au terme de cette évaluation, plusieurs leçons apprises peuvent être tirées des conclusions qui ont été faites :

1. **Coûts et bénéfices associés au mode de mise en œuvre** : Le projet EBA-FEM a été mis en œuvre selon la modalité d'exécution NIM. Avec cette modalité, la mise en œuvre est assurée par les structures étatiques avec la possibilité de recrutements de personnes ressources extérieures pour la mise en œuvre des activités. Cette modalité a permis d'augmenter la proportion du budget disponible pour investir dans les activités. Cependant, les procédures de gestion étatiques et le turnover élevé du personnel engagé, perturbent les calendriers d'exécution du projet avec le risque de retarder la mise en œuvre.
2. **Importance du plan de sortie et de continuation** : Les activités entamées par le projet et qui sont cycliques ou qui ne sont pas finies courent le risque de s'arrêter immédiatement

après la fin du budget additionnel fourni par l'Etat. Cela est due au fait que le projet EBA-FEM n'a pas discuté et mis en place avec les parties prenantes de plans de continuation des activités au-delà de sa durée de vie. L'atelier de clôture ainsi que les actes de transfert des infrastructures aux collectivités ne sont pas suffisants pour garantir une viabilité économique des infrastructures aux regards des expériences antérieures mais aussi des capacités et ressources limitées de ces collectivités. En l'absence de plans réels de reprise et de continuation adoptés, à l'heure actuelle, rien ne garantit que les activités du projet vont continuer après sa fermeture. Il est important pour les projets de ce genre de négocier un plan de sortie/continuation des activités au moins six mois avant la fin officielle du projet en identifiant des voies crédibles de financement des activités, faute de quoi, l'ensemble des résultats obtenus seraient immédiatement affectés, de manière négative.

3. **De la faible participation des bénéficiaires dans le choix des innovations à diffuser :** certaines réalisations faites par le projet et déjà rétrocédées aux bénéficiaires, ne sont pas opérationnelles. C'est le cas de la moitié de la superficie de presque tous les jardins plates agro-écologiques nutritifs, ou de certains puits/forages réalisés par le projet. Les activités conduites sur ces sites occupent seulement une partie des superficies prévues pour aménagement. Même dans l'hypothèse d'une pleine exploitation, le volume d'activités ne permettra pas aux bénéficiaires de supporter les charges de fonctionnement des installations. Aussi, ces activités étaient entièrement financées par EBA-FEM. Il est important pour les projets de développement de bien discuter avec les bénéficiaires des choix technologiques et de mobiliser leur participation financière directe dans le financement des technologies afin de s'assurer de leur mobilisation ultérieure pour bien réussir les activités. Le projet se met toujours à risque lorsque tout est entièrement subventionné sans une participation conséquente des bénéficiaires.
4. **Nécessité d'arrimer les technologies à des plans de mise à l'échelle ou définition d'un plan de démonstration claire avec suffisamment de communication :** Lorsqu'un projet comme le projet EBA –FEM se met à installer des technologies, nouvelles ou pas, il convient de spécifier la finalité de l'action : S'agit-il d'une démonstration pour participer à l'effort de vulgarisation ou bien le but est-il de faire une mise à l'échelle de la technologie. Dans le cas d'une démonstration, la technologie doit être implantée dans une zone où elle est inconnue ou dans une zone où son utilisation n'est pas faite de manière appropriée. Pour ce cas le projet devrait alors se munir d'un plan clair de dissémination et de communication permettant de toucher le plus de personnes possibles. Dans le cas d'une participation à la mise à l'échelle, le projet devrait alors faire des investissements conséquents ou mettre en œuvre une stratégie qui attire des investissements conséquents. Ne pas définir la finalité de telles actions de promotion de technologies et ne pas disposer de plan de mise à l'échelle valide, finit toujours par laisser un goût d'inachevé au niveau des bénéficiaires et des observateurs externes : le projet n'a pas apporté quelque chose de nouveau dans la zone et le projet n'a pas atteint un nombre critique de personnes pour faire une différence. En effet, la pertinence du point de vue conceptuel des plateformes agro-écologiques n'est pas établie, si l'on questionne l'impact de ces investissements sur la productivité des exploitations individuelles environnantes et la durabilité de ces investissements. **L'absence de modèle économique soutenant ces investissements ne garantit pas une durabilité**
5. **De la nécessité de bien impliquer les structures centrales :** Le projet EBA – FEM est officiellement clôturé depuis janvier 2021 malgré le fait que certaines activités n'ont pas

pu être finalisées. Face à cette situation et devant le non-accord du PNUD et du FEM de prolonger la durée de vie du projet, l'Etat a décidé d'octroyer une petite rallonge budgétaire pour permettre à l'UCP de procéder à une clôture sereine de certaines activités. Cela a été possible à cause du niveau de pertinence que l'Etat voit dans les activités du projet et donc des résultats potentiels qu'elles pourraient avoir ultérieurement dans la vie des communautés ciblées. Il est important de toujours s'assurer du soutien au plus haut niveau de l'Etat lors de la planification et de la mise en œuvre des projets.

Recommandations

Au terme de cette évaluation, les Recommandations suivantes ont été faites aux parties prenantes pour augmenter les bénéfices du projet ou améliorer la performance de projets similaires dans le futur :

Recommandation	Destinataires	Importance	Priorité	Délai
Procéder immédiatement l'élaboration d'un plan consensuel de continuation par les collectivités pour soutenir le transfert des forages avec le système d'exhaure solaire et des bas-fonds aménagés aux gouverneurs ou aux maires qui pourraient par la suite prendre la responsabilité de leur maintenance.	UCP	Haute	Haute	Urgente
Notifier officiellement aux groupes de bénéficiaires de la fin du projet pour qu'ils puissent prendre leurs responsabilités pour la suite à donner à leurs infrastructures	UCP	Haute	Haute	Urgente
Procéder à une fermeture officielle des activités	UCP	Haute	Haute	Urgente
Mettre en place un comité de suivi des aménagements et des infrastructures réalisés par le projet pour pouvoir les arrimer à d'autres initiatives futures	Gouvernement	Haute	Moyenne	Moyenne
Appuyer le comité de suivi et les structures qui pourraient aider les groupes de bénéficiaires à avoir accès aux équipements du projet qui sont à rétrocéder	PNUD/MEE VCC	Haute	Moyenne	Moyenne

5. Introduction

La mission d'évaluation décrite par les termes de référence (TdR) situe les consultants sur les principaux aspects suivants : il s'agit d'une évaluation « finale » au compte de PNUD-FEM en tant que commanditaire et qui concerne le projet pilote susmentionné.

L'évaluation finale du projet EBA – FEM qui est rétrospective et sommative²- est de permettre d'évaluer la pertinence, l'évolution des actions mises en œuvre, le processus de gestion du projet afin d'en tirer les bonnes pratiques et les leçons pour alimenter l'élaboration des programmes/projets similaires à venir.

L'évaluation est faite selon les critères de Pertinence, Efficacité, Durabilité et Genre. Cette évaluation adopte une approche mixte. Les données primaires collectées sont principalement qualitatives, toutefois des données secondaires quantitatives ont été collectées à partir des rapports d'avancement, et des documents produits par le projet et par d'autres acteurs du changement climatique au Burkina Faso. Les données ont été triangulées avec les résultats de la recherche bibliographique et des entretiens pour validation. La méthodologie adoptée dans le cadre de cette évaluation s'articule autour des neuf points suivants :

1. Réunion de cadrage avec le PNUD
2. Revue documentaire
3. Identification des parties à interviewer
4. Elaboration des outils de collecte
5. Elaboration rapport de démarrage
6. Collecte de données dans les zones d'intervention
7. Rédaction et dépôt projet du rapport provisoire
8. Atelier de restitution avec les parties prenantes, en ligne.
9. Dépôt du rapport final

Réunion de cadrage avec l'équipe du PNUD

La réunion de cadrage s'est tenue en ligne le 30 avril 2021 au premier jour de la mission du consultant international sur le terrain. Cette réunion a vu les participations du PNUD (Bureau Pays et Bureau Régional), de l'équipe du projet, du consultant national et du consultant international. Elle a servi de cadre pour discuter du projet, de son contexte, de ses résultats et de ses défis. La réunion a aussi été l'occasion d'identifier exactement les parties prenantes du projet à rencontrer dans le cadre de l'évaluation finale. La liste des documents stratégiques a été transmise au personnel du PNUD durant cette réunion et les actions adéquates ont été prises pour partager ces documents par la suite. Cette réunion de cadrage a aussi permis de s'assurer d'une compréhension commune des termes de référence et a permis aux consultants de décliner leur compréhension de la mission et de discuter du timing.

Revue documentaire

La revue documentaire a porté sur l'ensemble des documents reçus du projet. Elle a concerné les documents de planification, les rapports annuels, les protocoles et d'autres documents parlant de changement climatique au Burkina Faso. Les rapports de performance du projet comme les PIR et les rapports annuels ont été scrupuleusement consultés pour analyser les performances du projet au cours du temps et pour mieux comprendre ses défis.

² - c'est-à-dire l'évaluation, qui analyse les effets du programme pour en tirer des leçons (selon le CAD)

Identification des personnes et institutions interviewées

Les représentants de tous les groupes d'acteurs du projet ont participé à l'évaluation. Ces parties prenantes incluent le staff du projet, celui de PNUD Burkina, les représentants du MEEVCC (le SP-CNDD, la DGESS et la DAF) et ses démembrements aux niveaux régional, provincial et communal ; les représentants des autres ministères techniques (Agriculture, Ressources Animales, Economie et Eau) et leurs directions régionales et provinciales ; la Direction Générale de la Météorologie, les collectivités territoriales (conseils régionaux et conseils communaux) ; les administrations régionales, provinciales et locales (Gouvernorats, Hauts commissariats, Mairies, etc.) ; et les bénéficiaires et leurs structures locales (GVF, CVD, CGF et CLE).

Elaboration des outils de collecte

A la suite de la revue documentaire, les consultants ont élaboré des outils de collecte des données. Cette évaluation adopte une approche mixte, qualitative et quantitative, qui prend en compte les contraintes induites par la prévalence de la Covid-19. En outre, des données quantitatives ont été collectées de sources secondaires. Les outils de collecte de données qui ont été mis en place, sont des guides d'entretien qui s'adressent aux différentes parties prenantes du projet. Ces guides d'entretien sont annexés au présent rapport. Les consultants ont aussi utilisé l'observation directe pour les réalisations de technologies et des infrastructures qui ont été mises en place. Ces observations directes ont permis de mesurer l'adoption, la fonctionnalité et le niveau d'intérêt des bénéficiaires par rapport à ces réalisations.

Elaboration du rapport de démarrage

Les consultants ont élaboré un rapport de démarrage qui synthétise l'ensemble des étapes précédentes et explicite la suite du processus. Le rapport de démarrage, après approbation par le projet EBA – FEMFEM et le PNUD, a guidé le canevas à suivre pour l'évaluation.

Collecte des données dans la BdM et le MdO

Les consultants se sont déplacés par la suite sur le terrain, dans la le corridor forestier de la BdM et dans le bassin de la MdO. Dans la région du Sahel, les échanges ont eu lieu dans le chef-lieu de région (Dori) où les bénéficiaires se sont déplacés du fait de l'insécurité dans leurs sites. . Ces déplacements ont permis de discuter avec les partenaires du projet et les bénéficiaires finaux. Le calendrier des déplacements est inclus dans les annexes de ce rapport. Dans le contexte de la Covid et pour ne pas exposer inutilement les participants aux risques de contamination, les consultants ont décidé de ne pas conduire de focus groups, lorsque cela était possible. Les entretiens directs ont été privilégiés.

La collecte des données s'est faite sur le terrain mais aussi par le téléphone après les visites de terrain pour des soucis de vérification (confirmation ou infirmation de certains renseignements ou perceptions).

Analyse des données et Rédaction et partage du rapport d'évaluation

L'équipe d'évaluation a, par la suite, triangulé les données :

- Triangulation des sources : l'équipe a comparé des informations provenant de différentes sources – par exemple, des perspectives de différents groupes de parties prenantes, documentation et l'observation.
- Triangulation des méthodes : l'équipe a comparé les informations recueillies par les différentes méthodes (entretiens, examen des documents, groupes de discussion, observation directe).

- Triangulation des évaluateurs : l'équipe a comparé les informations recueillies par ses différents membres.
- Triangulation géographique : l'équipe a comparé les informations recueillies dans les deux zones d'intervention pour garantir la différenciation entre les résultats qui peuvent être généralisés et des résultats qui se limitent à un contexte particulier.

Les résultats de la phase de terrain ont été triangulés et validés par des consultations avec les principales parties prenantes et les évaluateurs. Les évaluateurs ont régulièrement consulté les parties prenantes sur les données, en tenant dûment compte de la mesure dans laquelle les facteurs internes et externes ont influencé et expliqué les résultats.

Les consultants ont ensuite écrit un premier draft du rapport de l'évaluation qui a été partagé avec le PNUD et le management de EBA –FEM. Ce rapport a fait l'objet d'un exposé en ligne par les consultants. Les partenaires ont eu à fournir leurs impressions et suggestions concernant sa finalisation. Le PNUD et le management de EBA –FEM ont aussi posé des questions de clarification et fait des suggestions. L'équipe d'évaluation a pris note et promis de prendre en compte tous les commentaires, de manière appropriée dans le rapport provisoire d'évaluation à fournir.

Ethique

L'approche de l'évaluation a respecté des normes éthiques strictes en toute conformité avec les principes éthiques du groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG), notamment la protection des droits et la confidentialité des fournisseurs d'informations, des personnes interrogées et des parties prenantes par des mesures visant à garantir le respect des codes juridiques et autres codes pertinents régissant la collecte de données et la communication des données.

Les évaluateurs ont assuré la sécurité des informations collectées avant et après l'évaluation et des protocoles, visant à garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information, ont été mis en place et suivis. Les connaissances et les données recueillies dans le cadre du processus d'évaluation ne seront également utilisées uniquement que pour l'évaluation et non pour d'autres usages sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires.

Avec le contexte de la Covid-19, les évaluateurs ont mené leurs enquêtes dans la stricte observation des mesures de préventions édictées par les autorités.

Limites de l'évaluation et solutions appliquées

Les limites de l'évaluation sont à la fois naturelles et opérationnelles. Les limites naturelles ont trait à la méthodologie adoptée qui fait que, le contexte de l'évaluation, et la nature des outils adoptés impliquent une possible divergence des points de vue des personnes interviewées. Ces divergences peuvent parfois relever de la diversité des expériences des parties prenantes ou de la partialité que l'une ou l'autre partie pourrait avoir. Pour remédier à ce problème, les évaluateurs ont fait plusieurs triangulations des résultats des entretiens afin d'en tirer des conclusions représentatives de la situation.

De même, l'équipe d'évaluation a rencontré des problèmes pour vérifier tous les chiffres rapportés par le projet EBA –FEM. En effet, plusieurs zones d'intervention n'ont pas été accessibles à cause de la prévalence de l'insécurité dans la région du Sahel (MdO) et à cause du fait que l'évaluation se soit passée après la clôture du projet donc tout le personnel qui a participé à la mise en œuvre n'était pas disponible lors du passage des évaluateurs.

Enfin l'équipe d'évaluation s'est heurtée au temps limité consacré à l'évaluation (25 jours au total dont 10 jours sur le terrain pour visiter les deux zones d'intervention du projet). Pour y remédier, l'équipe a décidé de conduire des consultations sur le téléphone et de faire déplacer une partie des bénéficiaires du Sahel vers un point unique de ralliement à Dori afin de pouvoir discuter avec le maximum d'entre eux afin de réduire les risques sécuritaires. Les consultations ont eu lieu durant la journée et le retour des participants vers leurs lieux de domiciles durant la journée aussi pour éviter les attaques qui se passaient bien souvent, la nuit.

Enfin, avec la prévalence de la Covid-19 durant cette évaluation, l'équipe n'a pas organisé autant de Focus groups qu'elle aurait souhaité, pour éviter les risques associés à la contamination des participants à ces rassemblements. Pour compenser cela, les évaluateurs ont augmenté les observations directes faites sur le terrain de même que les entretiens individuels avec les bénéficiaires.

6. Description du projet

Lancé officiellement en août 2015, le projet EBA – FEM est né de la volonté commune du Gouvernement Burkinabè, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM). Il est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le PNUD et le Gouvernement Burkinabè à hauteur de 7,925,000 USD (soit 7,000,000 USD pour le FEM, 155,000 USD pour le PNUD et 770,000 USD pour la partie nationale) et exécuté par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNND) du ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC).

D'une durée d'exécution de 6 ans (du 8 janvier 2015 au 8 janvier 2021), le projet EBA – FEM ambitionne de réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et de renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun (BdM) et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi (MdO) afin de permettre aux communautés de s'adapter à leurs écosystèmes et améliorer leurs conditions d'existence. Il comprend 4 composantes :

- Composante 1 : Plate-forme de connaissances sur les impacts et les risques liés aux changements climatiques ;
- Composante 2 : Réduction de la vulnérabilité et renforcement de la résilience démontrés dans la gestion des ressources naturelles et sociales dans le corridor forestier de la BdM et des zones humides du bassin de la MdO ;
- Composante 3 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification et le financement du développement local et régional ;
- Composante 4 : Gestion administrative du projet

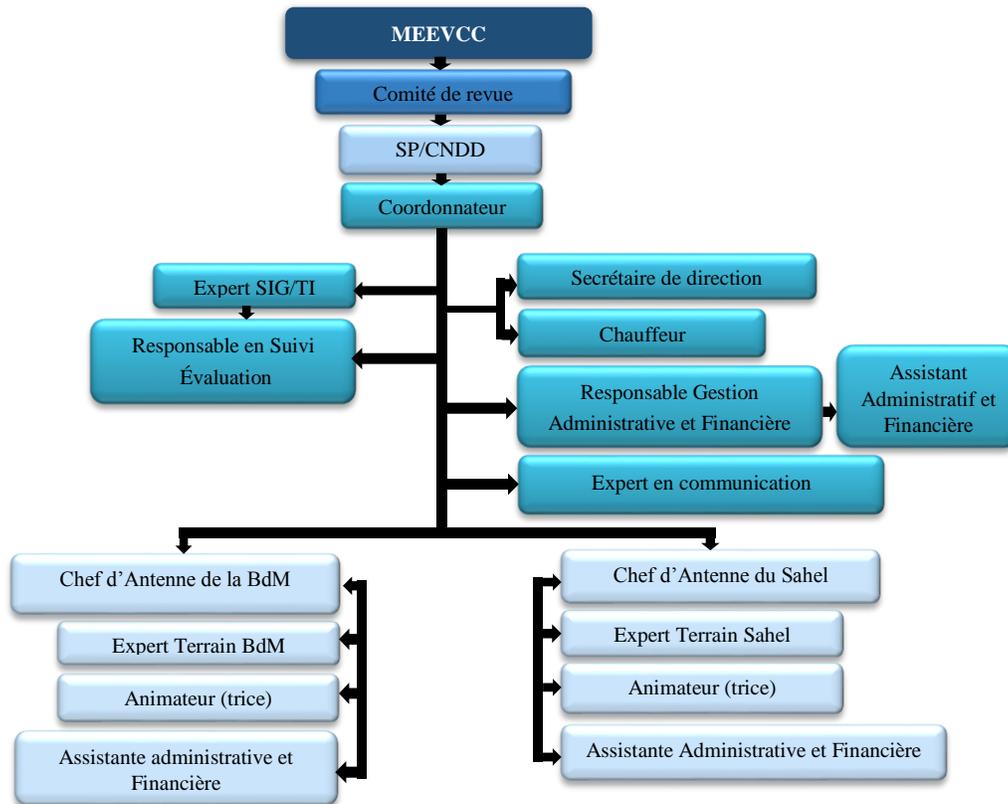
Le projet EBA – FEM a adopté une approche innovante de développement combinée des ressources naturelles et sociales au niveau local des zones d'intervention (le corridor forestier de la BdM et les zones humides du bassin de la MdO), notamment grâce à l'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE) en matière de changements climatiques. Cette approche consiste à s'appuyer sur la nature (la biodiversité et les services écosystémiques) pour s'adapter aux changements climatiques en renforçant, protégeant et construisant les ressources « naturelles » et « sociales », ainsi que leur interaction.

Les zones d'intervention du projet EBA – FEM couvre les Régions du Centre Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel avec un focus sur les provinces du Mouhoun, du Nayala, de la Kossi, des

Balé et du Sanguié (pour la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest) et les provinces de l'Oudalan et du Séno (pour la région du Sahel).

La gouvernance et le pilotage du projet sont assurés par 3 instances : l'ex-Comité de pilotage du projet, actuel Comité de revue, et l'Unité de Gestion du projet (la Coordination nationale, la Coordination régionale/Antenne de la Boucle du Mouhoun et la Coordination régionale/Antenne du Sahel).

Figure 2 : Organigramme du projet EBA – FEM



Source : SP/CONEDD (2014)

Le projet étant arrivé à sa fin et conformément à la politique d'évaluation du FEM et du PNUD, la présente évaluation a été initiée pour s'interroger sur les performances, les méthodes et les dynamiques de cette initiative afin de livrer des éléments d'appréciation pertinents pour l'atteinte des objectifs assignés au projet et la capitalisation des acquis.

Problèmes que le projet cherche à régler

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole : l'économie y est tributaire de la production agricole. Les activités agro-sylvo-pastorales y représentent environ trente-cinq pour cent (35%) du produit intérieur brut (vingt pour cent pour l'agriculture et quinze pour cent pour la sylviculture, la pêche et la chasse) et emploient environ quatre-vingt-dix pour cent de la population active. Le pays subit depuis plus d'une décennie, des variations climatiques marquées par des alternances de hausses de températures et de précipitations irrégulières. Ces variations climatiques ont un effet négatif notable sur les écosystèmes. Ces effets néfastes sur les écosystèmes se traduisent

partiellement par une compétition plus grande entre communautés pour accéder aux terres agricoles et pastorales ou tout simplement à l'eau, ce qui les entraîne inévitablement vers des conflits. Le projet EBA- FEM se propose de renforcer les capacités des populations bénéficiaires à s'adapter à ces chocs en maintenant les écosystèmes et en augmentant les capacités de résilience des populations-cibles.

Dans les deux zones choisies pour accueillir le projet, quelque 150 000 personnes dépendent directement de ressources naturelles comme l'eau, les pâturages, les forêts et les sols fertiles pour vivre. Les effets des changements climatiques y entraînent déjà une augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux de brousse, la rareté de l'eau, ainsi que des changements importants dans les régimes d'écoulement de l'eau des cours d'eau principaux ce qui a un impact immédiat sur la production agricole et animale des populations autochtones. Ces populations sont d'autant plus vulnérables, qu'elles ont des connaissances et une compréhension limitée des risques induits par la variabilité et les changements climatiques dans leurs terroirs. De même, il est reconnu, que pendant longtemps, la vulnérabilité des systèmes agroécologiques et hydrologiques clés de la BdM et de la MdO n'est que partiellement connue et que pour les deux zones, le risque, la vulnérabilité et la résilience face aux changements climatiques, ne sont pas suffisamment intégrés dans la planification et le financement du développement local et régional pour guider le développement sur le terrain. Le projet EBA- FEM cherche à mettre en place une plateforme de connaissance sur les paramètres climatiques de ses zones d'intervention. Cette plateforme donnera une compréhension plus complète du phénomène des changements climatiques et de leurs impacts sur les écosystèmes visés. Elle permettra d'identifier des actions-clé à mettre en œuvre pour renforcer la résilience des communautés bénéficiaires et améliorera sur le long terme les réponses apportées à ce problème.

Description et stratégie du projet

Il est admis que la variabilité et les changements climatiques ont déjà commencé à avoir des conséquences importantes au Burkina Faso, en particulier sur les faibles ressources en eau du pays, et ceci devraient se répercuter sur les populations rurales déjà très vulnérables. Ceci est dû au fait que la pluviométrie est étroitement liée aux systèmes de production et à la disponibilité des moyens de subsistance dans le pays. Le présent projet vise à réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et à renforcer leur résilience. Il concentre ses efforts sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun (BdM) et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi (MdO). Les deux paysages sont d'une importance stratégique en ce qui concerne les ressources en eau et les systèmes de moyens de subsistance. Le projet offre une occasion exceptionnelle d'agir positivement sur la relation de dépendance aux ressources naturelles qui menace actuellement les moyens de subsistance. Il adopte une approche innovante de développement combiné des ressources naturelles et sociales au niveau local, grâce à l'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE) en matière de changements climatiques. C'est un fait établi que les ressources naturelles des deux zones du projet sont essentielles au maintien des fonctions écosystémiques et notamment de celles liées à l'eau. Étant donné que les ressources en eau sont particulièrement menacées par les changements climatiques et les pressions anthropiques, leur conservation est d'une importance cruciale au Burkina Faso. Le projet cherche à atteindre son objectif de réduction de la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques en procédant tout d'abord à l'amélioration et à la diffusion des connaissances et de la compréhension des risques induits par la variabilité et les changements climatiques dans les zones ciblées par le projet.

Ce projet est conforme aux critères du Fonds pour les PMA, notamment :

- S'aligner derrière l'approche participative initiée par un pays ;
- Soutenir l'approche axée sur la pratique ;
- Promouvoir l'égalité des sexes ;
- Mettre en œuvre suivant une approche complémentaire.

Ce projet a également été conçu suivant les exigences générales du FEM en matière d'élaboration et d'opérationnalisation, notamment :

- Promouvoir la durabilité ;
- Mettre en œuvre du suivi évaluation ;
- Promouvoir la reproductibilité ;
- Impliquer les acteurs.

Enfin, ce projet appuie les objectifs nationaux de développement et prévoit d'atteindre les Objectifs 1, 3 et 7 du Millénaire pour le Développement (OMD) notamment : réduire l'extrême pauvreté et la faim, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et assurer un environnement durable, avec des modalités de gestion qui s'appuient sur les procédures NIM.

Accords relatifs à la mise en œuvre du projet

Le gouvernement du Burkina Faso a signé la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992 et est classé parmi les Parties non visées à l'annexe Le Burkina a aussi élaboré et présenté son Programme d'Action National aux fins de l'Adaptation (PANA) en 2007 et est en droit de bénéficier du FPMA pour la mise en œuvre des mesures prioritaires du PANA. Pour ce qui est de la mise en œuvre des interventions prioritaires identifiées dans les PANA, le projet est compatible avec la Conférence des Parties (COP9) et satisfait également aux critères définis dans la décision 7/CP.7 de la CCNUCC et dans le document GEF/C.28/18. Le projet est mis en œuvre selon la procédure NIM (Mise en œuvre Nationale), i.e les institutions étatiques sont les agences d'exécution directes des activités du projet, le PNUD jouant le rôle d'interface avec le FEM en étant responsable du respect des principes comptables.

Calendrier et grandes étapes du projet

Les grandes étapes de ce projet sont les suivantes :

- Date d'approbation du PIF : 21 juillet 2012
- Approbation par le CEO : 29 avril 2014
- Signature des documents du projet : 8 janvier 2015
- Date de démarrage : 15 juillet 2015 ;
- Atelier de démarrage : 13 Aout 2015
- Date du début effectif des activités : Février 2016 ;
- Date d'achèvement : 08 janvier 2021, extension de trois mois jusqu'au 8 Avril 2021 comme date de clôture.

Principales parties prenantes

Les principales parties prenantes du projet EBA – FEM sont : le PNUD/FEM, le MEEVCC (le SP-CNDD, la DGESS et la DAF) et ses démembrés aux niveaux régional, provincial et communal ; les autres ministères techniques (Agriculture, Ressources Animales, Economie et Eau) et leurs directions régionales et provinciales ; les autres partenaires d'exécution : l'Agence

nationale de la météorologie (ANAM), l'INERA/Saria, les associations/ONG³, les projets de développement⁴; le secteur privé; les collectivités territoriales (conseils régionaux et conseils communaux); les administrations régionales, provinciales et locales (Gouvernorats, Hauts commissariats, Mairies, etc.); et les bénéficiaires et leurs structures locales (GVF, CVD, CGF et CLE).

Tableau 1 : Parties prenantes et rôle au sein du projet

Groupe de parties prenantes	Description ou exemple	Rôle au sein du projet
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	Responsable de la plupart des affaires environnementales au Burkina; mandats de grande envergure, y compris la coordination et la mise en œuvre de la Convention de Rio.	Hôte de l'agence d'exécution SP-CONEDD. Points focaux du FEM et de la CCNUCC. Prise en charge de la coordination des projets de CC du FEM et du FPMA. Il aide (en collaboration avec l'ONDD) à faire en sorte que le projet atteigne ses objectifs, en particulier au niveau national en ce qui concerne l'intégration.
Direction Générale de la Météorologie	A compétence sur toutes les questions relatives à la météorologie et à ses applications au Burkina Faso, y compris l'information climatique.	Partenaire central dans le développement du système SICOFORMO pour le Corridor Forestier de la BdM et du bassin de MdO) qui a été développé par ce projet, climatique.
Administration régionale : Conseil Régional (CR)	Responsable de l'administration, de la planification du développement et de la mise en œuvre au niveau régional. Importance croissante pour les résultats de développement et d'investissement en raison du processus de décentralisation. Joue un rôle important pour la coordination au niveau des 2 zones du projet.	Importance critique pour l'intégration des questions d'adaptation dans le développement régional et les cadres financiers.
Administration locale : Conseil municipal (CM)	Comprend l'administration municipale et les conseils de développement des villages.	Participe à la planification et à la mise en œuvre des activités avec les communautés locales. Bénéficie du renforcement des capacités.
Autres ministères	Divers mandats liés au projet (eau, agriculture, forêts, élevage, renforcement des moyens de subsistance).	Soutien conjoint au projet, notamment en participant, le cas échéant, au comité de pilotage du projet.
Instituts de recherche et instituts techniques	Sont compris les universités nationales (par exemple l'Université d'Ouagadougou) et les instituts de recherche (par exemple le CNRST). Cela inclut également le CILSS, l'AGRHYMET, etc..	Ils fournissent les apports techniques (par exemple via le groupe consultatif ou groupe d'assurance technique -GAT) et servaient parfois de prestataires de services (par exemple pour le développement du SICOFORMO).
Secteur privé	Il s'agit ici des petites entreprises des secteurs de l'agriculture.	Ces entreprises étaient principalement des prestataires de services ou ont bénéficié du développement des capacités (les règles du PNUD concernant l'engagement avec le secteur privé s'appliquent).

7. Résultats de l'évaluation

Conception/formulation du projet

Le projet EBA – FEM EBA FEM a été élaboré à la suite de plusieurs consultations tenues au Burkina Faso et plus précisément dans la zone d'intervention. La phase de planification a été faite avec une série d'ateliers qui ont été organisés sur les thèmes des changements climatiques et avec

³. Les associations Reach Italia, Naturama et MarobéMarobé (pour l'antenne du Sahel) et les ONG OCADES et Wend Puiré (pour l'antenne de la BdM).

⁴. Le projet PRAPS (Projet d'appui au pastoralisme au Sahel) pour l'antenne du Sahel et les projets HEAR, Zone Tampon, PACOF/GRN CPP pour l'antenne de la BdM.

les acteurs des projets et programmes, de même que les représentants des structures étatiques s'occupant d'environnement, de développement rural et de météorologie. Au niveau local, des ateliers de planification locale ont aussi été organisés pour prendre les points de vue des autorités locales, des populations dans les zones ciblées et des acteurs du développement qui y travaillent. Le contenu des ateliers qui ont été organisés, a été systématisé pour servir de projet. L'objet du projet est décrit dans son cadre logique avec comme but « réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la BdM et les zones humides du bassin de la MdO ».

Les populations qui vivent dans les deux zones d'intervention sont gravement exposées aux effets de la variabilité et des changements climatiques. Leurs moyens de subsistance peuvent ainsi se trouver réduits d'une année à l'autre selon la variation de la pluviométrie. De même, la production y est très aléatoire, compte tenu de la qualité et de la distribution des précipitations annuelles, ainsi que de leurs conséquences sur la productivité des terres. Dans ces conditions, les écosystèmes terrestres ont une faible productivité, la production agricole ne pouvant plus couvrir les besoins alimentaires des populations, et les pâturages devenant de plus en plus insuffisants pour nourrir le bétail. De même, l'écosystème aquatique souffre également des mêmes effets, subissant des taux d'évapotranspiration beaucoup plus élevés qu'auparavant. Il en résulte un épuisement rapide des eaux souterraines, et une incapacité à fournir aux humains et aux animaux l'eau nécessaire à leur survie dans cette zone.

D'une durée d'exécution de 6 ans (du 8 janvier 2015 au 8 janvier 2021), le projet EBA--FEM ambitionne de réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et de renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun (BdM) et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi (MdO) afin de permettre aux communautés de s'adapter à leurs écosystèmes et améliorer leurs conditions d'existence. Les résultats enregistrés par composante sont les suivants :

La composante 1, intitulée « Les connaissances et la compréhension des risques induits par la variabilité et les changements climatiques dans les zones ciblées par le projet et générées par un système d'information géographique agro-écologique et hydrologique adapté, sont améliorées » est le point d'entrée du projet. Il cherche à atteindre deux résultats :

- 1- Un Système d'Information géo-climatique, agro-écologique et hydrologique (SICOFORMO), hébergé par le SP-CONEDD et se concentrant initialement sur le corridor forestier de la BdM et les zones humides du bassin de la MdO, est opérationnel à la fin de l'année 1 du projet et permet l'analyse des vulnérabilités induites par le climat, ainsi qu'une planification rentable d'interventions d'adaptation spécifiques dans le cadre de la composante 2 pour le renforcement des ressources sociales et naturelles.
- 2- Environ 30 planificateurs nationaux et provinciaux, ainsi que 60 dirigeants de collectivités locales et 30 membres du personnel d'ONG/OSC sont formés sur l'utilisation et l'interprétation des analyses du système du SICOFORMO, afin de les utiliser pour une planification et une mise en œuvre du développement qui soient adaptatives aux changements climatiques.

Cette composante se base sur les travaux de l'ONEDD pour la conception et la mise en ligne de la plateforme SICOFORMO pour valoriser et diffuser les données d'indicateurs relatives aux changements climatiques dans les deux zones spécifiques du projet.

La Composante 2 qui est « La résilience aux changements climatiques des systèmes agroécologiques et hydrologiques essentiels et des moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles dans la BdM et la MdO est renforcée grâce à l'accent mis sur les ressources naturelles et sociales vulnérables dans les sites ciblés par le projet. ». Elle constitue la majorité du travail du projet au niveau des communautés. Cette composante a six résultats spécifiques :

- 1- Des structures efficaces de gouvernance participative et de mise en œuvre du projet sont établies au niveau des sites de démonstration, les plans locaux d'adaptation sont mis en œuvre, et les dirigeants des collectivités locales ainsi que les utilisateurs des ressources locales sont formés en gestion des ressources naturelles et sociales prévisionnelle et adaptative aux changements climatiques.
- 2- Les zones humides critiques, qui comprennent quelque 1 600 ha de rivières et de mares éphémères dans les zones humides du bassin de la MdO, et qui soutiennent les moyens de subsistance de 24 000 ménages, deviennent plus résilientes à la dessiccation grâce à une meilleure gestion de l'utilisation de l'eau et du sol (face, par exemple, à la déforestation et au piétinement par le bétail), et à la replantation et à la protection de graminées et de végétation herbacée autochtones et résilientes à une variabilité climatique considérable
- 3- La lutte contre les inondations et l'érosion est assurée grâce à une approche « chirurgicale » et climatiquement préventive dans la BdM, par le biais de la mise en place de canaux de diversion gazonnés et herbacés qui résistent aux inondations et à l'érosion.
- 4- Les forêts classées dans la BdM sont protégées contre les feux de brousse provoqués par le climat.
- 5- Par le biais de règlements élaborés et mis en application au niveau local, un plan équitable et résilient aux changements climatiques portant sur l'utilisation des ressources en pâturage et en eau dans les zones humides du bassin de la MdO et visant à éviter la surcharge de bétail pendant la saison sèche, est mis en œuvre avec le soutien des communautés sédentaires et des groupes transhumants.
- 6- Promotion de la polyculture et systèmes de production agro-écologiques adaptatifs sur les terres communales (d'au moins 400 ha).

La composante 3 « La gestion adaptative aux changements climatiques des systèmes agroécologiques et hydrologiques du corridor forestier de la BdM et des zones humides du bassin de la MdO est intégrée dans les cadres de planification et d'investissement sectoriels clés, en mettant l'accent sur les niveaux local et régional » a pour sa part trois sous-résultats :

- 1- La gestion des risques climatiques et une gestion des paysages résiliente aux changements climatiques sont intégrées dans les plans de gestion (ou plans directeurs) pour la BdM et la MdO ainsi que dans les sous-stratégies et plans pertinents.
- 2- À travers l'apprentissage, le partage, les partenariats et les cadres d'une large collaboration, le projet ainsi que les programmes de développement rural et initiatives connexes en cours dans les zones humides du bassin de la MdO et le corridor forestier de la BdM, répondent aux préoccupations et aux options relatives aux changements climatiques dans la planification et la mise en œuvre qu'ils proposent.

La composante 4 prend en charge les aspects de gestion, de suivi et d'évaluation du projet.

Ces composantes et résultats associés sont bien articulés entre eux et en harmonie avec le but du projet. En effet, il semble logique de renforcer la base de connaissance sur les changements climatiques et leurs effets avant de procéder à la mise en œuvre d'actions d'adaptation ciblées à même de faire une différence significative sur les écosystèmes et les communautés ciblées. Les

indicateurs choisis pour suivre et évaluer ces actions sont des indicateurs AMAT, outils du FEM pour le suivi des actions d'adaptation.

Pertinence des indicateurs

Une grille d'analyse SMART a été appliquée aux indicateurs du projet avec leurs cibles associées. Cette grille d'analyse permet d'apprécier la qualité des indicateurs à travers l'utilisation des critères SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel). La majorité des indicateurs de performance utilisés par le projet est SMART. Aucun des indicateurs choisis n'est quand même parfaitement smart à cause, le plus souvent, du caractère composite de leurs cibles : ces indicateurs devaient bien souvent satisfaire à deux ou trois cibles différentes, ce qui rendait leur mesure de plus en plus complexe.

Vert: Critère aligné à la qualité SMART	Jaune: Critère partiellement aligné à la qualité SMART	Rouge: Critère pas aligné à la qualité SMART
---	--	--

Indicateur	Cible de fin de projet	Analyse SMART				
		S	M	A	R	T
Objectif du projet : réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la BdM et les zones humides du bassin de la MdO						
Indicateur AMAT 1.2.14 Vulnérabilité et indice de la perception du risque (score) - ventilés par sexe Mesure : 1. Vulnérabilité extrême ; 2. Vulnérabilité élevée ; 3. Vulnérabilité moyenne ; 4. Faible vulnérabilité ; 5. Pas de vulnérabilité	<u>Pour les sites dans la BdM :</u> 3. Vulnérabilité moyenne (pour les hommes et les femmes dans tous les sites de la BdM) <u>Pour les sites dans la MdO :</u> 2. Vulnérabilité élevée (pour les hommes et les femmes)	J	J	V	V	V
Indicateur AMAT 1.1.1 Les actions d'adaptation sont mises en œuvre dans les cadres de développement national/sous-régional (nombre et type)						
Les actions d'adaptation relatives à « la connaissance et la compréhension des risques climatiques » sont mises en œuvre au niveau national et dans les zones du projet.	Au moins 2 actions clés mises en œuvre avec succès : (1) Le SICOFORMO est en place, fonctionne et est jugé utile par ses clients ; (2) 100 personnes sont formées à l'utilisation du SICOFORMO parmi les planificateurs nationaux et provinciaux, les dirigeants des collectivités locales et le personnel des ONG/OSC, dont la moitié évaluent positivement la formation selon des critères à déterminer.	J	V	V	V	V
Les actions d'adaptation liées aux « activités de démonstration visant à la réduction de la vulnérabilité et au renforcement de la résilience en mettant l'accent sur les ressources naturelles et sociales » sont mises en œuvre.	Au moins 5 actions clés mises en œuvre avec succès : (1) gestion et restauration des zones humides dans la MdO ; (2) contrôle des inondations et de l'érosion, protection des berges de la rivière et enrichissement de la forêt dans la BdM ; (3) contrôle des feux de brousse par anticipation dans les forêts de la BdM ; (4) gestion des parcours résiliente aux CC dans la MdO ; (5) diffusion des techniques de polyculture.	J	R	J	R	V
Les actions d'adaptation sur l'« ⁷ intégration de l'adaptation au changement climatique » sont mises en œuvre.	Au moins deux actions clés mises en œuvre avec succès : (1) la planification de la gestion du paysage a intégré les actions de démonstration ; (2) l'apprentissage, le partage, les partenariats et de larges cadres de collaboration.	R	J	R	R	V
Réalisation 1 : Les connaissances et la compréhension des risques induits par la variabilité et les changements climatiques dans les zones ciblées par le projet et générées par un système d'information géographique agro-écologique et hydrologique adapté, sont améliorées.						
Indicateur AMAT 2.1.1	Oui = 1 ;	J	J	V	V	V

Indicateur	Cible de fin de projet	Analyse SMART				
		S	M	A	R	T
L'information pertinente sur les risques est diffusée aux parties prenantes.	Les supports de connaissance du système d'information géo-climatique, agroécologique et hydrologique sont activement utilisés par les planificateurs nationaux et les dirigeants des collectivités locales pour la planification et la budgétisation de la GRN ainsi que pour l'orientation du repérage et de la planification des activités d'adaptation de la composante 2.					
Indicateur AMAT 2.1.1.1 L'évaluation des risques et de la vulnérabilité (au niveau local) est mise à jour. Oui = 1, Non = 0	Oui = 1 Les évaluations de base des risques et de la vulnérabilité pour le corridor forestier de la BdM et les zones humides de la MdO sont menées d'ici la fin de l'année 2 du projet et sont mises à jour chaque année pendant toute la durée du projet.	V	J	V	J	V
Indicateur AMAT 2.1.2.1 Type et nombre de systèmes de suivi en place.	Le système du SICOFORMO fonctionne, est hébergé par l'ONDD et se compose au minimum des quatre sous-systèmes de suivi : (i) les ressources naturelles disponibles (eau, forêts, zones humides) avec des informations annexes sur leur utilisation ; (ii) l'identification des zones critiques pour les services agro-écologiques et hydrologiques et leur rôle dans les moyens de subsistance ; (iii) des caractéristiques spéciales telles que l'incidence des feux de brousse, les activités économiques, les concentrations de population ; et (iv) en surimpression, les impacts probables des CC selon différents scénarios de modélisation, en soulignant les zones où les communautés sont exposées et vulnérables aux risques climatiques.	J	J	V	V	V

Réalisation 2 : La résilience aux changements climatiques des systèmes agro-écologiques et hydrologiques essentiels et des moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles dans la BdM et la MdO est renforcée grâce à l'accent mis sur les ressources naturelles et sociales vulnérables dans les sites ciblés par le projet.

Indicateur AMAT supplémentaire 1.2.1.10 Les variations du taux de charge dans les zones humides dénotent l'adoption d'un système de gestion des pâturages plus adaptatif, durable et donc plus résilient.	Moins de 150% et idéalement entre 80% et 120% - augurant bien de l'adoption durable d'un modèle de gestion des pâturages adapté au climat et introduit par le projet.	V	V	V	J	V
Indicateur AMAT supplémentaire 1.2.1.9 Les zones humides et les prairies naturelles sont réhabilitées.	<u>Sur le site de la MdO :</u> Env. 500 ha/an de terres dégradées sont réhabilités ; c'est-à-dire au moins 3 000 ha au total d'ici la fin du projet.	V	V	V	J	V
Indicateur AMAT supplémentaire 1.2.1.11 Les zones sont restaurées, réhabilitées ou enrichies de végétation herbeuse, herbacée et boisée, ce qui permet de réduire l'érosion de la couche arable, de protéger les berges et d'améliorer l'infiltration dans les zones critiques.	<u>Sur le site de la MdO :</u> 50 ha de zones lacustres et riveraines ont été enrichies de bourgou ; 500 ha de terres dégradées dans le bassin ont étéensemencées d'espèces herbacée et ligneuses autochtones et utiles ; 3 000 ha de terres « abandonnées » (ou en jachère à long terme) sont reboisés selon une approche basée sur les écosystèmes. <u>Sur le site de la BdM :</u> 500 ha de berges sont restaurés ; 5 000 ha de terres « abandonnées » (ou en jachère) sont reboisés selon une approche basée sur les écosystèmes.	V	V	V	J	V
Indicateur AMAT supplémentaire 1.2.1.12 Changements dans les pratiques d'utilisation des terres, qui réduisent la fréquence des feux incontrôlés à l'échelle du paysage.	L'évolution vers un régime de feu plus équilibré est confirmée – l'incidence des feux incontrôlés est réduite de 50% par rapport à la ligne de base.	V	R	V	V	V

Globalement, les indicateurs choisis pour suivre et évaluer la performance du projet peuvent collectivement donner une bonne représentation de la performance du projet.

Analyse de la stratégie du projet

Le projet EBA-FEM s'inscrit dans les cadres de référence stratégique nationaux et internationaux. En effet, à travers ses objectifs, il est en phase avec la politique de décentralisation et à son alignement sur les priorités nationales de développement et, notamment, celles du Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES) 2016-2020, du Plan National du Secteur rural (PNSR) 2016-2020, de la Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) 2016-2020, du Plan National d'Adaptation à la variabilité et aux Changements Climatiques (PNA) d'une part et sur les outils programmatiques de pays du PNUD (Plan stratégique 2010-2021 et Country Program Document 2018-2020) et le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) 2018-2020 d'autre part.

De même, le projet EBA – FEM poursuit des objectifs complémentaires aux documents d'orientations stratégiques et programmatique que sont le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Stratégie de Développement Rural (SDR), le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD), la Stratégie et le Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB), le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) au Burkina Faso.

En outre, le projet traite des questions visant la contribution à l'atteinte de l'émergence en matière de développement socio-économique à travers la mise à disposition des informations climatiques pertinentes pour aider les producteurs à prendre les décisions adéquates afin d'améliorer et/ou de maintenir leur niveau de production et de productivité.

Pour matérialiser cet objectif, le projet a été formulé selon une approche participative et inclusive. Ce qui fait que la demande des populations, en matière d'amélioration de leur résilience face au changement climatique, a été prise en compte et reflétée fidèlement dans le Prodoc.

Hypothèses et risques

Les risques les plus importants ont été définis et analysés dans le document de projet. Neuf risques majeurs ont été identifiés dans le prodoc et suivis durant la mise en œuvre du projet. Le risque #1 relatif à la prévalence de l'insécurité autour de la mare d'Oursi a été sous-estimé au début car il a été noté modérément probable et pas assez important. Au cours de la mise en œuvre du projet, la réalisation de ce risque a amené le projet à transférer la coordination régionale vers Dori avant de faire limiter significativement tout déplacement sur le terrain. L'arrivée de la Covid 19 en 2020 n'a aussi pas été prise en compte dans les risques probables et a eu à ralentir de manière significative la mise en œuvre du projet. Enfin, le projet a continué à travailler avec le plan de gestion sociale et environnemental du début sans l'avoir mis à jour même si certaines réalités avaient changé durant la mise en œuvre.

Les autres risques étaient suivis durant la mise en œuvre mais très peu d'actions spécifiques ont été documentées sur la manière dont les résultats de ce suivi ont été pris en compte

Les PIRs et rapports annuels du projet ne contiennent pas le tableau mis à jour des risques, même si le projet a indiqué suivre l'évolution de ces risques. Il en est de même du Plan de Sauvegarde environnemental et Social : le projet a continué à travailler avec le plan initial sans le mettre à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations apparaissaient sur le terrain.

Intégration dans la conception du projet des enseignements tirés d'autres projets pertinents

Divers intervenants se sont efforcés de promouvoir des approches qui concilient, dans des proportions variables, la participation populaire, la prise en compte de la résilience face aux effets du changement climatique et le développement socioéconomique au Burkina Faso. Le pays a publié son PANA en novembre 2007 et depuis lors, plusieurs initiatives ont été mise en œuvre

dans cette perspective. Trois projets financés par le FEM et les gouvernements du Danemark et du Japon, ont été mis en œuvre en tant que programme de suivi du PANA avec le PNUD comme agence d'exécution. Le premier projet, parrainé par le FEM/FPMA (2,9 millions de dollars) a porté sur la mise en œuvre des meilleures pratiques d'adaptation agro-sylvo-pastorales. Le deuxième projet a été sous financement DANIDA et exécuté en 2 composantes par UICN et PNUD (870 000 USD) ; ses activités étaient axées sur la sensibilisation des décideurs aux niveaux national, régional et local. Les activités ont porté sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile dans le domaine de la variabilité et des changements climatiques et ont été mises en œuvre par l'UICN. Le troisième projet, financé par le gouvernement du Japon (2,9 millions USD), encourage l'intégration des aspects liés au climat dans les processus de planification à tous les niveaux. L'expérience issue de la mise en œuvre de ces trois projets a été capitalisée dans la planification du projet EBA- FEM.

Participation prévue des parties prenantes

Le projet a développé un large réseau de partenariat. Ainsi, plusieurs parties prenantes ont contribué à la mise en œuvre du projet EBA -FEM et les principales sont les suivantes :

Groupe de parties prenantes	Rôle au sein du projet
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)	Hôte de l'agence d'exécution SP-CONEDD. Points focaux du FEM et de la CCNUCC. Prise en charge de la coordination des projets de CC du FEM et du FPMA (ainsi que d'autres projets connexes). Aide (en collaboration avec le SP-CONEDD) à faire en sorte que le projet atteigne ses objectifs, en particulier au niveau national en ce qui concerne l'intégration.
Direction Générale de la Météorologie	Partenaire central dans le développement du système SICOFORMO (le Système d'Information géo-climatique, agro-écologique et hydrologique pour le Corridor Forestier et la Mare d'Oursi) qui doit être développé par ce projet, en particulier pour ce qui est de l'information climatique.
Administration régionale	Importance critique pour l'intégration des questions d'adaptation dans le développement régional et les cadres financiers.
Administration locale	Participe à la planification et à la mise en œuvre des activités avec les communautés locales. Bénéficiaire du renforcement des capacités.
Autres ministères	Soutien conjoint au projet, notamment en participant, le cas échéant, au comité de pilotage du projet.
Instituts de recherche et instituts techniques	Ils fournissaient des apports techniques (par exemple via un groupe consultatif ou groupe d'assurance technique (GAT)) et servaient de prestataires de services (par exemple pour le développement du SICOFORMO).
Secteur privé	Ces entreprises ont été des prestataires de services principalement
Groupements de femmes et d'autres bénéficiaires	Groupes de personnes désignées récipiendaires des réalisations du projet ou prenant part à la mise en œuvre des activités.

Etant un projet exécuté avec les standards NIM, EBA –FEM a signé plusieurs protocoles de mise en œuvre avec les structures étatiques sur le terrain. Une évaluation de ces protocoles montre que la majorité a été mise en œuvre comme convenu. Dans le cadre de ce projet, le personnel et celui du PNUD jouait le rôle de Suivi et de contrôle par rapport aux activités des signataires des protocoles. Les paiements dans le cadre de ces protocoles étaient faits après vérification de la réalisation des activités.

Les bénéficiaires ont participé bien souvent en nature par la mobilisation des terres sur lesquelles les infrastructures étaient réalisées. Sur certaines activités telles que les reboisements, des indemnités forfaitaires ont été accordés aux bénéficiaires pour le travail fourni lors de la mise en œuvre des activités.

Suivi et évaluation : conception à l'entrée, mise en œuvre, et évaluation globale du suivi et de l'évaluation

Le plan de suivi-évaluation préconisé au départ pour le projet comprend : le rapport de lancement, les revues de la mise en œuvre du projet, les rapports trimestriels et annuels de mise en œuvre, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale. Le projet a opté mettre en place un manuel opérationnel de Suivi Evaluation qui rassemble l'ensemble des outils et procédures de suivi évaluation.

Un atelier de lancement du projet a eu lieu dans les deux premiers mois du début du projet avec les parties ayant des rôles assignés dans la structure de l'organisation du projet.

Un Comité de pilotage du projet (CPP) était constitué pour servir d'organe de coordination et de prise de décision du projet. Le CPP est présidé par le Secrétaire général du MEDD (SG-MEDD), dans son rôle d'« exécutif » du projet. Le rôle de l'« exécutif » est de s'assurer que le projet soit axé sur la réalisation des résultats visés et qu'il adopte une approche consciente des coûts.

De manière annuelle, l'équipe de projet prépare le plan de travail annuel (PTA) et le plan budgétaire annuel (PBA) chaque année pour le projet. Le PTA et le PBA étaient approuvés par le CPP au début de chaque année. Ces plans servaient de base pour l'allocation des ressources aux activités prévues. Une fois que le CPP approuve le PTA, celui-ci est envoyé au Bureau de pays du PNUD et au conseiller technique régional pour la biodiversité du PNUD au sein de l'Unité de coordination régionale du FEM à Addis-Abeba (Éthiopie) pour approbation

Chaque trimestre les progrès réalisés ont été suivis à travers la plate-forme améliorée de gestion axée sur les résultats du PNUD. Durant la durée de vie du projet, les risques ont été suivis et mis à jour sous atlas. Chaque année, le projet a fourni un rapport annuel de l'exécution du projet (RAP/REP) : ce rapport clé est préparé pour suivre les progrès réalisés depuis le début du projet et en particulier pour la période de référence précédente

Des suivis périodiques ont eu lieu à intervalles de temps irrégulières mais ont dans la majorité des cas été documentés. À mi-parcours le projet a fait l'objet d'un examen indépendant de sa mise en œuvre. Les recommandations qui en étaient issues ont été partiellement mise en œuvre. En effet sur 12 recommandations, 7 ont été mises en œuvre intégralement, 3 partiellement et 2 non exécutés. En fin de projet : Une évaluation finale indépendante a eu lieu cinq mois après la fin du projet.

Ainsi, pour apprécier de manière rationnelle la qualité globale du système de suivi-évaluation mis en place et utilisé l'indicateur « Coefficient satisfaction de la qualité » (CSQ). Cet indicateur se décompose en deux facteurs (a, b,). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, avec la grille d'interprétation ci-après : 6= Très Satisfaisant (TS), 5=Satisfaisant (S), 4=Moyennement Satisfaisant (MS), 3=Moyennement insatisfaisant (MI), 2=insatisfaisant (I), 1=Très insatisfaisant (TI).

Tableau 4 : Notation du Suivi évaluation

Système de Suivi-évaluation	Rating
(a) Conception (Design) du système de S&E au départ	5/6 (S)
(b) Mise en œuvre du plan de S&E	5/6 (S)
Qualité globale du S&E	5/6 (S)

Sur la base de l'évaluation globale, il ressort que **la qualité globale du système de suivi-évaluation est jugée satisfaisante (S)**.

Exécution technique

L'ensemble des activités mise en œuvre a été récapitulée par le projet dans leur note de synthèse remise aux consultants. L'effectivité de la réalisation des activités est vérifiée par les consultants même si l'équipe du projet et les consultants ont, par endroits, des analyses différentes des résultats obtenus. Les activités mises en œuvre sont :

Composante N°1 : Plate-forme de connaissances sur les impacts et les risques liés aux changements climatiques

Le but de cette composante est de mettre en place un système de gestion de l'information climatique, hydrologique et météorologique pour anticiper efficacement les effets des changements climatiques sur les écosystèmes des deux zones d'intervention afin d'aider à une prise de décisions efficaces concernant les modes et systèmes de productions.

Dans ce domaine, on note la mise en place du Système d'information géo-climatique, agroécologique et hydrologique (*SICOFORMO*). Le *SICOFORMO* est une plateforme d'information sur les risques et vulnérabilités climatiques mis en place par le projet EBA – FEM -FEM pour produire et diffuser aux parties prenantes les informations pertinentes sur les risques et vulnérabilités climatiques. Ce système permet une meilleure planification des actions d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques par l'administration, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile. Il est hébergé par le site Web de l'ONEDD. Dans ce cadre, quatre (4) nœuds ont été implantés à Dédougou, Koudougou, Gorom-Gorom et Dori. Ces nœuds collectent et traitent les données sur le sol, l'eau, l'air, les forêts et les pâturages, la diversité biologique, l'environnement, la situation socio-économique, le milieu urbain et villageois, ainsi que les catastrophes naturelles pour renseigner et mettre à jour des indicateurs

Les actions réalisées allant dans ce sens ont été les suivantes :

Tableau 5 : Taux de réalisation de la composante 1

Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-2019
Produit 1.1 : le SICOFORMO est fonctionnel			
L'évaluation des risques et de la vulnérabilité (au niveau local) est mise à jour	1 = Les évaluations de base des risques et de la vulnérabilité sont menées d'ici la fin de l'année 2 du projet	1	L'étude portant évaluation des risques de vulnérabilité réalisée.
Type et nombre de systèmes de suivi en place	1= un système de suivi intégrant les sous-systèmes de suivi	1	Le SICOFORMO est mis en place et fonctionnel et fonctionnel avec quatre sous-systèmes sous-systèmes (nœuds)
Produit 1.2 : Les planificateurs nationaux, provinciaux, provinciaux, les dirigeants de collectivités locales et le personnel d'ONG/OSC sont formés et savent interpréter les analyses du système SICOFORMO			
Indicateurs	Cibles de fin de projet		Réalisations 2015-2019

Nombre de personnes formées à l'utilisation du SICOFORMO	Nombre de planificateurs nationaux et provinciaux (30)	30	147 cadres (54 membres de CT, 30 membres ONG/OSC et 50 planificateurs nationaux et locaux et 7 gestionnaires et 6 animateurs du projet) formés à l'utilisation du SICOFORMO (100%)
	Nombre de dirigeants de collectivités locales (60)	60	
	Nombre de personnel d'ONG/OSC (30)	30	
Part des formés sachant évaluer positivement la formation selon des critères à déterminer.	50%	62%	Tous les 16 cadres savent utiliser le SICOFORMO
Conclusion : 100% des cibles réalisée pour la composante 1			

Source : Rapports sur les bénéficiaires en 2020

La conception et la mise en ligne de la plateforme SICOFORMO, faisait partie des attributions de l'ONEDD dans le cadre de ce projet au titre de la composante 1. La collecte des données de même que la production d'informations dans les deux zones du projet sont un résultat de l'appui du projet. Les nœuds mis en place devront tout de même continuer à collecter et à mettre à la disposition de la Météo, les informations collectées, ce qui risque d'être difficile vus les moyens dont dispose la direction. Dans tous les cas, les partenaires consultés disent que pour la durée de vie du projet, les cibles de la première composante ont été atteints totalement.

Composante N°2 : Réduction de la vulnérabilité et renforcement de la résilience démontrés dans la gestion des ressources naturelles et sociales dans le corridor forestier de la BdM et des zones humides du bassin de la MdO

Les objectifs spécifiques de cette composante étaient l'adoption de pratiques résilientes en matière de gestion des écosystèmes dans un contexte marqué par les changements climatiques. A la fin du projet les principaux résultats sont résumés ci-après :

Les principales activités de ce domaine sont :

- L'inscription de quatre (4) sites Ramsar inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale : la confluence du Mouhoun-Sourou (site Ramsar n ° 2292) d'une superficie de 23 300 ha, le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun (site Ramsar n° 2314) d'une superficie de 132 000 ha, la mare de Yomboli (site N°2401) d'une superficie de 834,5 ha et mare de Darkoye (site 2400) d'une superficie de 1716 ha. Le but est de conserver et utiliser de façon rationnelle les zones humides par des actions locales.
- L'élaboration du plan de gestion du site de Ramsar du corridor forestier de la Boucle du Mouhoun. Ce document est un outil d'orientation et d'aide à la décision des collectivités pour une gestion durable des ressources du fleuve Mouhoun.
- Plus de 677 ha de berges du fleuve Mouhoun soustraits des activités agricoles suivi d'un reboisement dans les villages riverains du fleuve Mouhoun notamment à Koury, Boté et Sono. En effet, la zone de servitude du fleuve Mouhoun est anarchiquement occupée dans bien de localités par les travaux champêtres mettant ainsi en danger les berges. Pour y remédier, le Projet EBA/FEM et de l'Agence de l'eau du Mouhoun (AEM), ont négocié et ont abouti à la libération de 135,4 km de 50m de la bande de servitude correspondant ainsi aux 677 ha. Cette superficie a été restaurée à travers un reboisement de 3 200 fruitiers et 2 100 pieds d'espèces pourvoyeuses de PFNL.
- L'élaboration d'un plan équitable pour la gestion des parcours résilients aux changements climatiques dans la MdO.

- La mise en place d'un Comité Local de l'Eau (CLE) couvrant le Bassin de la zone humide de la MdO dans le domaine de compétence de l'Agence de l'Eau du Liptako ;
- La mise en place de 17 ha de bourgoutière autour des mares de Oursi et de Yomboli.
- La création de deux zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC) à Gassan et de Yé. Ces ZOVIC dispose d'un plan de gestion tenant compte des actions d'adaptation et d'atténuation. Le but est la conservation des écosystèmes forestiers et la promotion de la petite chasse
- L'ouverture et l'entretien annuel de plus 335 km de pare-feu pour la protection de 230 625 ha de forêts classées ;
- La soustraction de plus de 20 000 ha de forêts des feux de brousse avec la participation des services de l'environnement et des Comités de Gestion des Forêts.
- Plus 150 ha de terres dégradées des forêts classées récupérées à travers le reboisement de plus 15 000 plants dans la Boucle du Mouhoun.
- La réalisation de six (06) vergers de démonstration des espèces forestières à grande valeur socio-économique (*liane, karité néré*) d'1 ha chacun dont 3 à la Boucle du Mouhoun et 3 au Centre-Ouest ;
- Le reboisement de plus de 201 000 plants sur plus 2 718 ha de terres agricoles riveraines au fleuve Mouhoun dans la région de la Boucle du Mouhoun.
- La réalisation de 1500 ha de CES/DRS sur des terres agricoles dans la commune de Oursi et de Seytenga,
- La mise en œuvre de 900 ha de Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans les communes de Oursi et de Seytenga.
- La récupération et l'ensemencement d'herbacées et des ligneux de 1457 ha de terres avec des dans 9 villages du Sahel (Dowendou, Keri, Bingueli, Tankougounandié, Yomboli, Kollé, Tounté, Totori, Djalafanka et Soffokel).
- La mise sous polyculture de 259 ha soit 41ha de terres agricoles dans la MDO et 218 ha dans la région de la Boucle du Mouhoun.
- La mise en place de 03 sites de démonstration de plus de 15 ha de substitution d'une haie morte en haie vive à Oursi
- L'aménagement de cinq (5) basfonds rizicoles à Massala (10ha), Zékuy (15ha) dans la Boucle du Mouhoun, à Tiogo (15ha), Guigui (10ha) et à Békaporé (7,5ha) dans la région du Centre-ouest. Ces basfonds sont exploités par plus 542 personnes composées essentiellement de femmes dont 137 à Zékuy, 85 à Massala, 80 à Guigui, 240 à Tiogo et 50 békaporé.
- La dotation de plus de 190 femmes vulnérables dont 54 de la Boucle du Mouhoun et 31 du Centre Ouest et 105 dans le Ssahel, de quatre (4) têtes d'animaux chacune pour mener des activités d'élevage.
- La dotation en équipement de production et la formation deux (2) entreprises rurales de valorisation de produits forestiers non ligneux (PFNL) dont une à Douroula (Mouhoun) et une à Dassa (Sanguié) pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaires.
- L'installation de sept (76) mini-systèmes d'adduction d'eau potable installés dont 3 dans la Boucle du Mouhoun et 3 dans le Centre Ouest ;
- L'installation de six (6) plateformes agroécologiques équipées de forages et dotés de systèmes de pompage solaire, de châteaux d'eau d'une capacité de 15m³, de bassins de stockage, à Magnimasso (1,5ha), Massala (2ha) et Zékuy (2ha) dans la Boucle du Mouhoun et à Tiogo (2ha), Ziné (1ha), Bow (1ha) dans le Centre-Ouest.

- L'installation de trois (3) plateformes agroécologiques équipées de puits à grands diamètres dotés de systèmes de pompage solaire, de bassins de stockage, à Yéyon et à Ouézala dans la Boucle du Mouhoun, à Tio, à Guigui dans le Centre-Ouest.
- L'installation de trois (3) plateformes d'apprentissage pour la promotion de l'éducation environnementale, au CEBNF de Passakongo (1ha), au CEG de Souho (1ha) et à l'Ecole primaire de Souho (1ha). Le CEBNF de Passakongo est équipé de puits à grand diamètre doté d'un système de pompage automatique (Solaire). Le CEG et l'Ecole Primaire de Souho sont dotés d'un forage et d'un château d'eau muni d'un système de pompage automatique solaire.
- La création de deux fenils à Douroula et à Bissanderou dans la région de la BMH au profit des Comités de gestions des forêts (CGF), suivie du renforcement des capacités techniques et matériels des bénéficiaires pour la fauche et conservation du fourrage.
- La réalisation de six (6) forages dont cinq (5) au Sahel et un (01) dans la Boucle du Mouhoun, pour l'approvisionnement en eau des populations et de leurs animaux.
- La réalisation d'un ha de jardin potager au profit de 130 femmes de l'écovillage de Soffokel.
- L'emblavement de 130 ha de superficie de cultures fourragères (*Panicum maximum*, niébé et sorgho fourragers)
- La réhabilitation d'une zone pastorale à Soffokel pour la production de fourrages supplémentaires

Dans le domaine du renforcement des capacités techniques : Il s'agit de la formation des acteurs dont plus de 2 951 acteurs dans le corridor forestier de la BMH et 950 acteurs dans la MdO, sur divers thèmes.

- 1547 femmes formées en agriculture intelligente, en technique de production maraichères dans les Régions de la BMH et le COS ;
- 438 femmes formées en technique de production de plants ;
- 263 femmes formées en technique de production de riz ;
- 98 femmes formées en technique de production hors sol et fabrication de pesticides et engrais biologiques ;
- 720 producteurs formés sur les techniques de substitution des haies mortes par des haies vives, en techniques de réalisation de DRS/CES, de récupération manuelle et d'ensemencement de terres dégradées, en technique de gestion des plantations au Sahel ;
- 458 producteurs formés sur les techniques d'ouverture et d'entretien des pare-feu, de mise à feu précoces, de fauche et conservation du fourrage pour une gestion des feux ;
- 35 Directeurs d'écoles et encadreurs pédagogiques dans les communes de Siby et de Oursi formés sur les changements climatiques ;
- 50 producteurs formés sur les techniques de substitution des haies mortes par des haies vives au Sahel ;
- près de 147 cadres (54 membres de CT, 30 membres ONG/OSC et 50 planificateurs nationaux et locaux et 7 gestionnaires et 6 animateurs du projet) ont été formés à l'utilisation du SICOFORMO ;
- 15 femmes ont effectué un voyage d'étude à Kongoussi auprès de l'ONG Tipalga ;
- 130 femmes formées en techniques de production maraichère dans la Région du Sahel.

Tableau 6 : Taux de réalisation de la composante 2

Produit 2.1 : Des plans locaux d'adaptation répondant aux besoins locaux et aux risques climatiques majeurs sont élaborés avec les communautés locales
--

Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesures indicateurs	Réalisations 2015-20202019 2021????
Superficie des zones humides et les prairies naturelles réhabilitées.	3000 ha	3000 ha de zones humides et les prairies naturelles réhabilitées par une approche communautaire et participative	-07 sites de démonstration à la BMH (7ha) - 8 plateformes maraîchers à la BMH (5ha) -06 sites de démonstration au SHL (900 ha de RNA, 15,72 ha de haie, 12,05 ha de culture fourragère fourragère MDO, 25 ha de bas-fonds aménagés pour la production du riz) -04 sites reconnus RAMSAR de 832 000ha - capitalisation des résultats des actions en cours à travers une cartographie
Produit 2.2 : les zones humides critiques de la zone d'intervention du projet sont plus résilientes grâce à une meilleure gestion de l'utilisation de l'eau et du sol, au reboisement et à la protection de graminées et de végétation herbacée autochtones et résilientes à une variabilité climatique considérable			
Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-20192020
Evolution du taux de charge dans les zones humides dénotent l'adoption d'un système de gestion des pâturages plus adaptatif, durable et par conséquent plus résilient	Ramener le taux de charge de 200 % à moins de 150% (idéalement entre 80 et 120%)	Taux de charges de 160% en 2018	- 575 ha de terres dégradées récupérées pour la production de fourrages
Produit 2.3 : Les zones (lacustres, terres dégradées, berges terres abandonnées) sont restaurées, réhabilitées ou enrichies de végétation herbeuse, herbacée et boisée			
Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-2019
Superficie des zones concernées restaurées ou réhabilitées	9050 ha	7438	-864,4 ha de RTD, 621,02 ha de RNA, 90ha de plantation dans les FC,600 ha de reboisement ABE, 512 ha de la bande réglementaire des berges, 30ha de dunes, 16 ha de bourgou, 54,3 ha de reboisement, 810 ha de CES/DRS,
Produit 2.4 Changements dans les pratiques d'utilisation des terres, qui réduisent la fréquence des feux incontrôlés à l'échelle du paysage.			
Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-2020
Taux d'adoption du régime de feu de brousse plus équilibré	Réduire de 50 % les Superficie brules par les feux tardifs	Reduction des superficies brûlées de 96,63%	160 Km de pare-feu formations et sensibilisation en gestion des feux 2 fenils construits pour la conservation du fourrage. Elaboration d'une stratégie de gestion des feux, suivi des feux par télédétection
Taux d'adoption des techniques d'ABE	Sur le site de la BdM : - 150 km de pare-feu sont établis ;	150225,5	225.5

	- > 200 membres de la communauté sont formés à la gestion des feux de brousse adaptative aux changements climatiques sur le site de la MDO	200	200 personnes formées
	- Disponibilité annuelle supplémentaire de 100 tonnes de fourrage	25	
	- L'engagement communautaire dans la protection des berges de la rivière atteint au moins 20 ha/village en tant que sites gérés bénéficiant du contrôle de l'érosion par la ré-végétalisation herbacée et arbustive.	80	Un site de 80 ha par chaque village de Oursi géré par les communautés locales selon une charte locale
Produit 2.5 : zones humides du bassin de la MdO sont résilients			
Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-2020
Plan équitable et résilient de gestion de l'eau et du pâturage des zones humides de la MdO	Plan adopté et appliqué	1 plan élaboré et validé	1 plan élaboré et validé
Produit 2.6 : Polyculture et systèmes de production agroécologiques adaptatifs sont pratiqués sur les terres communales			
Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-2020
Superficie mise sous polyculture (agroécologie) et systèmes de production agroécologique adaptatifs	400ha	259	58 ha à la BMH, 50 ha agriculture, 50 ha arboriculture, 10ha de polyculture, 25 ha bas-fond BMH+32.525ha de bas-fond rizicole à la BMHCOS
Conclusion : 78 % des cibles réalisées pour la composante 2			

Source : Rapports sur les bénéficiaires en 2020

Au regard des taux de réalisation des activités, il ressort que le **taux moyen d'exécution du volet 2 est de 78%**. Ce taux de mise en œuvre relativement bas par rapport aux autres composantes provient du fait de plusieurs facteurs : (i) mise à disposition tardive des fonds ;(ii) les activités prévues surtout dans le Sahel n'ont pas tous été mise en œuvre à cause de l'insécurité mais aussi, pour les deux zones, (iii) à cause de la prévalence de la Covid 19 en 2020, qui devait être l'année de croisière du projet.

Composante N°3 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification et le financement du développement local et régional

Le but de cette composante est le renforcement des capacités individuelles et communautaires afin de mieux faire connaître les réponses à apporter aux changements climatiques et d'impulser un soutien considérable aux efforts d'adaptations.

En réponse au contexte international et national une révision des plans locaux de développement a été facilitée par EBA FEM afin d'une part, de les mettre en cohérence avec le PNDES et d'autre part, de les rendre cohérents avec les stratégies et politiques en vigueur dans le pays et en harmonie avec les aspirations réelles des populations. Dans cette optique, le projet EBA-FEM a contribué à réviser neuf (9) PCD que sont : les PCD de Tenado, Zamo, Dassa, et Kyon (région du Centre-ouest), les PCD de Tchériba, Dédougou, Douroula, Sono (région de la Boucle du Mouhoun), le PCD de Oursi (région du Sahel. En plus des PCD, le projet a accompagné la finalisation des Plans Régionaux de Développement (PRD) du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel.

Sous la houlette du projet, a été élaboré un plan équitable et résilient aux changements climatiques pour l'utilisation des ressources pastorales et de l'eau autour des mares d'Oursi, Yomboli, Tin-Ediar et Gonadaouri (Commune d'Oursi).

Le projet a alors doté les communes concernées d'instruments opérationnels et consensuels en adéquation avec les visions de développement des autorités communales, des ODD, des stratégies et politiques régionales, du PNDES et qui synthétise les actions cohérentes à exécuter durant les cinq ans à venir en tenant compte des contraintes qui limitent le développement de la commune, des ressources et potentialités disponibles, des intentions d'appui des partenaires extérieurs et les perspectives de la coopération décentralisée.

Une étude portant évaluation des impacts et de capitalisation des bonnes pratiques du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes a été menée en 2020.

Une étude sur le suivi écologique et évaluation des actions de réhabilitation des écosystèmes dans la zone d'intervention du projet EBA-FEM Boucle du Mouhoun a été réalisée en 2020.

Tableau 7 : Taux de réalisation de la composante 3

Produit 3.1 : les PRD et les PCD révisés reflètent les risques climatiques et les stratégies de renforcement de la résilience			
Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-2020
Cadres de développement (PRD et PCD) comprennent des budgets spécifiques pour les actions d'adaptation	08 PCD et 03 PRD	9 PCD+2PRD	100.00%
Produit 3.2 : Des planifications participatives sont réalisées entre les partenaires dans la zone d'intervention du projet sur les thématiques liées aux changements climatiques			
Indicateurs	Cibles de fin de projet	Mesure indicateur	Réalisations 2015-2020
Nombre de partenaires impliqués dans la planification des antennes régionales par rapport au nombre de partenaires traitant de la thématiques dans la zone d'intervention du projet	7	10	100%
Conclusion : 100 % des cibles réalisées pour la composante			

Source : Rapports sur les bénéficiaires en 2020

Sur des taux de réalisation des activités du volet 3, il ressort que le taux moyen d'exécution du volet 3 est de 100%. Les PRD et les PCD qui ont été mis à jour sont disponibles et les entretiens avec quelques maires et le gouverneur de la BdM montrent que le projet a véritablement initié et appuyé ces tâches.

Exécution financière du projet

Financement du projet

Le budget total du projet est de 7 millions USD et celui du cofinancement de 30.672.541 USD répartis comme suit :

Vue d'ensemble des coûts	Estimation de base (USD)	Co-financement (USD)	FPMA (USD)
<i>Composante 1</i>	13 100 000	1 299 000	1 034 000
<i>Composante 2</i>	49 300 000	19 441 541	5 260 335
<i>Composante 3</i>	33 500 000	9 007 000	405 665
<i>Gestion du projet</i>	-	925 000	300 000
Total	95 900 000	30 672 541	7 000 000

Le flux financier du budget réellement alloué s'élève à 7 millions de dollars et provient des subventions du FEM/FPMA (73,2%), du gouvernement du Burkina Faso (17,8%) et du PNUD (8,9%).

Le tableau suivant donne le détail du budget provenant du FEM :

Tableau : Répartition du budget du projet en fonction des activités

Budget/Type d'activité	Budget alloué indiqué dans le Document du Projet (\$)	%
Activités du volet 1 : Mise en place d'une plate-forme d'informations sur le changement climatique et des options d'adaptation efficaces	1 034 000	15
Activités du volet 2 : Réduction des risques du changement climatique dans les terres et écosystèmes cibles avec des mesures de restauration adaptatives	5 260 335	75
Activités du volet 3 : Soutien aux mécanismes d'acquisition des connaissances et des informations	405 665	6
Activités concourant à la gestion du projet	300 000	4
Total	7 000 000	100%

Source : Prodoc

La répartition du budget FEM entre les différentes rubriques révèle que, de manière générale, 96% des ressources financières ont été consacrés à la mise en œuvre des activités sur le terrain alors que 4% de ces ressources ont été consacrés au fonctionnement du projet.

Le tableau suivant donne la situation de l'exécution financière durant la mise en œuvre :

Tableau: Exécution financière

	Montant approuvé	2015 (USD)	2016 (USD)	2017 (USD)	2018 (USD)	2019 (USD)	2020 (USD)	2021 (USD)	Total général (USD)	Taux d'exécution
FEM	7 000 000	332 626,63	1 070 935,97	1 559 538,05	1 584 086,80	1 194 073,41	952 315,69	260 284,12	6 953 860,67	99,34% (*)
TRAC										

(dépenses directes du projet)	155 000	0	18 711,10	3 527	155 834	213 418	200 021	0	591 511	381,62%
TOTAL	7 155 000	332 626,63	1 089 647,07	1 563 065,05	1 739 920,8	1 407 491,41	1 152 336,69	260 284,12	7 545 371,67	

Source: PNUD/Burkina Faso (Juillet 2021)

(*): Taux d'exécution ne prenant pas encore en compte les charges liées à l'évaluation finale du projet

La moyenne du taux d'exécution financière des fonds du FEM est de 99.34%

Cofinancement

L'examen des documents montre que le cofinancement total attendu du projet était de l'ordre de **30 672 541 US\$**, ce qui montre que pour 1US\$ investi par le FEM il y avait 7US\$ de cofinancement. Bien qu'il soit difficile d'apprécier à la fin du projet le niveau de réalisation de ce cofinancement en raison d'absence de méthode claire de son estimation dans le Prodoc, il n'en demeure pas moins que sur le taux de réalisation de la contrepartie financière peut être **estimé à 40% du montant du cofinancement retenu dans le Prodoc**. Le détail de ce cofinancement est donné dans le tableau suivant :

Sources of Co-financing	Name of Co-financier	Type of Cofinancing	Investment Mobilized	Amount (\$)
Recipient Country Government	Programme d'Appui au Secteur Forestier (PASF)	Grant	Investment mobilized	1 624 420
Recipient Country Government	Programme d'Investissement Forestier (PIF)	Grant	Investment mobilized	4 060 000
Recipient Country Government	Projet de réhabilitation du Parc National des Deux Balés	Grant	Investment mobilized	1 900 480
Recipient Country Government	Projet « Amélioration de la Gestion et de l'Exploitation Durable des PFNL » Projet « appui au développement de la filière Karité »	Grant	Investment mobilized	647 300
Recipient Country Government	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau	Grant	Investment mobilized	561 540
Recipient Country Government	Programme de lutte contre l'ensablement dans le Bassin du Niger, sous composante du Burkina Faso (2013-2015) et le programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques (suite du PLCE/BN)	Grant	Investment mobilized	3 229 673
Civil Society Organization	OCADES (projet de réduction de la vulnérabilité des populations du Diocèse de Dédougou face aux Changements Climatiques (PRCC)	Grant	Investment mobilized	208 724
Beneficiaries	les bénéficiaires du projet ont contribué en nature notamment des terres pour les aménagements des sites communautaires (bas-fonds, plateformes, aires de paturage, berges) et également en HIMO pour la réalisation des travaux	Other	Investment mobilized	157 700
Recipient Country Government	Conseil régional de la Boucle du Mouhoun	Public Investment	Investment mobilized	50,000

TOTAL				12,389,837
--------------	--	--	--	-------------------

Le cofinancement devrait aussi prendre en compte la partie en nature mobilisé par les bénéficiaires. Le projet ne disposait pas de méthode de comptabilité de cette contrepartie durant la mise en œuvre. Cette contrepartie en nature devrait inclure, le cout de la main d'œuvre fournie par les bénéficiaires, le cout des terrains et autres bénéfices fournies par l'Etat à travers la mobilisation de ses agents, ...

Performance selon les critères majeurs d'évaluation

Pertinence

Il s'est agi, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre des populations bénéficiaires qui transparaissent dans les politiques et les stratégies de développement du Pays, du PNUD, du FEM et dans l'Agenda 2030. On peut ainsi noter ce qui suit :

- Le gouvernement du Burkina Faso a signé la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992 et est classé parmi les Parties non visées à l'annexe 1. Le Burkina a élaboré et présenté son Programme d'Action National aux fins de l'Adaptation (PANA) en 2007 et est en droit de bénéficier du FPMA pour la mise en œuvre des mesures prioritaires du PANA. Pour ce qui est de la mise en œuvre des interventions prioritaires identifiées dans les PANA, le projet est compatible avec la Conférence des Parties (COP9) et satisfait également aux critères définis dans la décision 7/CP.7 de la CCNUCC et dans le document GEF/C.28/18. Il répond également à la décision 1/CP.16, qui invite les Parties à améliorer leur action en matière d'adaptation grâce au « Renforcement de la résilience des systèmes socioéconomiques et écologiques, notamment par une diversification de l'économie et une gestion durable des ressources naturelles ». Le projet a été approuvé par les points focaux nationaux de la CCNUCC et du FEM.
- Le projet répond aux actions d'adaptation prioritaires, immédiates et urgentes identifiées dans le PANA du Burkina Faso. Il porte sur 7 des 12 priorités identifiées dans le PANA, et note que les autres priorités sont traitées dans d'autres projets. Le projet EBA FEM est spécifiquement aligné sur les trois objectifs du PANA et les appuie : i) améliorer les connaissances et la compréhension des risques induits par la variabilité et les changements climatiques au niveau du pays et dans des zones vulnérables ciblées ;ii) renforcer la capacité d'adaptation pour réduire les risques de pertes économiques induits par le climat ; et iii) démontrer, déployer et transférer avec succès les technologies d'adaptation pertinentes.
- Le Burkina Faso a également défini des actions et des politiques nationales orientées vers la création d'une base pour le développement durable. La stratégie du projet et les résultats proposés sont compatibles avec les priorités nationales de développement, et sont étroitement liés, aux plans fonctionnel et institutionnel, avec les principales stratégies et plans de développement nationaux, qu'ils complètent, y compris :
 - la SCADD, le PNDES et la « Vision 2025 », qui soulignent toutes deux l'importance des risques climatiques pour le développement durable et la

croissance économique, et mettent l'accent sur les liens avec la gestion des ressources naturelles et les services écosystémiques ;

- la Stratégie de Développement Rural (SDR), dont l'objectif est d'assurer un développement durable du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la consolidation de la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et la promotion du développement durable ;
- La Politique Nationale en matière d'Environnement (2007), qui souligne l'importance de la bonne gestion des ressources naturelles et leur contribution au développement économique du pays ;
- Le Code forestier (1997, en cours de mise à jour de 2011, qui met l'accent sur l'importance de la gestion rationnelle des ressources forestières ;
- la Politique Nationale de l'Eau (2007) et le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE), qui comprend deux phases, la phase actuelle allant de 2009 à 2015, et qui vise à accroître l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers la GIRE, tout en plaçant la gestion des ressources limitées en eau en tête de l'ordre du jour national et adopte une vision intégrée et à long terme. Tant la Politique Nationale de l'Eau que son Plan d'Action soulignent l'importance des zones humides (en particulier celles qui sont d'importance internationale, classées sites Ramsar), ainsi que des bassins fluviaux, pour le développement économique du pays.
- La Stratégie nationale et Plan d'Action du Burkina Faso en matière de diversité biologique (SNPA/DB, 1999), qui souligne que la dotation du pays en biodiversité est limitée et doit donc être gérée de façon durable. La SPANB est en cours d'examen afin de l'aligner avec les objectifs d'Aichi, y compris l'intégration des changements climatiques dans la gestion de la biodiversité.

Nos investigations sur le terrain, montrent que l'opérationnalisation de cette approche collaborative du type ABE s'est formalisée par différentes conventions d'appui à la mise en œuvre des activités par des parties tierces, notamment les OSC, les services déconcentrés de l'État, les ONG partenaires et les faitières des bénéficiaires. La responsabilisation des acteurs étatiques au niveau déconcentré est pertinente et contribue à la pérennisation des programmes sur le terrain.

Cependant, dans la collaboration avec d'autres projets tels que le PIF, la synergie n'a pas été suffisamment approfondie pour éviter les doubles investissements sur les mêmes acteurs. En effet, les investissements de la composante 2, l'ont été en ce qui concerne les régions du Centre Ouest et de la Boucle du Mouhoun, sur les sites du PIF. La lisibilité sur la part contributive de chaque programme n'est pas nette.

La contribution des acteurs contractants sur le programme EBA FEM n'était pas une condition exigible. De telle sorte que la fin du programme n'a pas suffisamment préparé les acteurs à la poursuite de certaines activités sans appui extérieurs. Il s'agit notamment des acteurs tels que Groupements villageois féminins (GVF), Comités de gestion de l'environnement et des forêts (CGEF), Comités locaux de l'eau (CLE) ainsi que les groupements de gestion des différents centres d'innovations pour la production maraichère et fruitière. Une option d'implication du privé pour la valorisation et l'exploitation des investissements aurait été plus pertinente.

Le projet a contribué à la résilience aux Changements Climatiques, au renforcement de la sécurité alimentaire, au renforcement des capacités des acteurs et à la préservation des

écosystèmes, qui sont les priorités des zones cibles. Aussi, de nombreux investissements structurants ont été réalisés (récupération de terres, forages, bas-fonds, Plateformes agro-écologiques, etc.). Mais il faut noter que les investissements ont semblé déséquilibrés au détriment de la région du Sahel par rapport aux régions de la Boucle du Mouhoun.

La qualité des forages et la pertinence du point de vue conceptuel des plateformes agro-écologiques n'est pas établie, si l'on questionne l'impact de ces investissements sur la productivité des exploitations individuelles environnantes et la durabilité de ces investissements. En effet, l'absence de modèle économique soutenant ces investissements ne garantit pas une durabilité.

Dans le Sahel particulièrement, le facteur sécurité a mis à jour la priorité de développer des actions qui contribuent à endiguer le développement de l'extrémisme violent. Selon les collectivités, les actions de sensibilisation se sont avérées nécessaires. Mais malheureusement la pertinence de la priorité sécuritaire n'a pas été suffisamment évaluée pour une adaptation des actions aux besoins des populations cibles et des collectivités.

Ainsi, pour affecter une note de manière rationnelle à ce critère de la pertinence, l'équipe d'évaluation finale a utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d.). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, avec la grille d'interprétation ci-après avec la grille d'interprétation ci-après : 6= Très Satisfaisant (TS), 5=Satisfaisant (S), 4=Moyennement Satisfaisant (MS), 3=Moyennement non satisfaisant (MNU), 2=insatisfaisant (I), 1=Très insatisfaisant (IS). Cet indicateur se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau 12 : Notation de la Pertinence

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du projet	La notation
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, internationales et régionales en matière d'environnement, de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, de CC et de gestion des écosystèmes ;	1,5/1,5
Facteur « b » : degré d'accès aux bénéficiaires du projet par les groupes cibles réelles	0.5/1,5
Facteur « c » : degré d'alignement avec les actions mise en œuvre par les autres structures intervenant dans le pays dans le domaine du changement climatique	1,5/1,5
Facteur « d » : degré de qualité et de souplesse de la logique d'intervention	0.5/1,5

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = 1,5 + 0,5 + 1,5 + 1 = 4/6$$

Sur la base de la notation, **la pertinence est jugée satisfaisante** car le projet présente un **niveau de faisabilité et de souplesse acceptable** et les thématiques abordées ainsi que la manière dont elles sont abordées nous semblent pertinents. En effet, nous pouvons conclure que le projet EBA FEM a été pertinent du point de vue conceptuel et des réalisations eu égard aux orientations nationales, aux besoins des zones cibles du projet, mais le projet a manqué de flexibilité dans l'analyse de la priorité sécuritaire et sa prise en compte dans les actions et investissements prévus. De même, l'appréciation de la nature et la durabilité de certains types d'investissements productifs dans les zones cibles et le choix des formats de structures pour porter les investissements productifs a manqué de pertinence.

Efficacité

Pour pouvoir apprécier l'efficacité du projet, il a été procédé au rapport entre les prévisions et les réalisations. L'efficacité a ainsi été appréciée avec l'indicateur « taux de réalisation des activités (TRA) » :

$$\text{TRA} = \text{Activités réalisées} / \text{Activités prévues} \times 100$$

Les tableaux ci-après donnent les taux de réalisation des activités (TRA) par composante à la fin du projet.

Tableau N 13 : Les taux de réalisation des activités par composante

Composantes	Taux de réalisation des activités
Composante N° 1	100%
Composante N° 2	78%
Composante N° 3	100%
Ensemble du projet	92.66%

Source : Estimation réalisée par les consultants à partir de données contenues dans les rapports d'activités du projet

En faisant la moyenne des taux de réalisation de toutes les composantes, on obtient un taux de réalisation moyen (TRAM) qui représente le taux d'efficacité global du projet.

$$\text{TRAM} = \text{TRA}(\text{C N}^\circ 1) + \text{TRA}(\text{C N}^\circ 2) + \text{TRA}(\text{N}^\circ 3)$$

$$\text{TRAM} = 100\% + 78\% + 100\% = 92,66\%.$$

Le taux de réalisation cumulé des activités de l'ensemble des composantes (TRAM) représente le taux d'efficacité du projet qui est donc de 91%.

La grille ci-après est utilisée pour apprécier la note du projet par rapport à ce critère de l'efficacité :

- 100% ou plus : Très satisfaisant (HS), pas de lacunes ;
- 95 à 99% : Satisfaisant (S) ; lacunes mineures ;
- 80 à 94% : Modérément Satisfaisant (MS) ;
- 50 à 79% : Modérément Insatisfaisant (MI) : des lacunes importantes ;
- 40 à 49% : Insatisfaisant (I) : problèmes majeurs ;
- Inférieur à 40% : Très insatisfaisant (TI) : de graves problèmes.

Au vu de cette performance (92.66%) on conclut que le projet a un niveau d'efficacité **Modérément satisfaisant (MS)**. La Covid 19, l'insécurité dans la région du Sahel, la mobilité trop grande du personnel qui changeait presque chaque année de même que la mise en œuvre partielle des recommandations de l'évaluation à mi-parcours a fait que toutes les activités n'ont pas pût être mis en œuvre entièrement.

Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours

Une évaluation à mi-parcours est intervenue en année 3 de la mise en œuvre. Il faut noter que la recommandation de l'évaluation à mi-parcours concernant les indicateurs n'a été que partiellement suivie. En effet, la revue à mi-parcours avait estimé nécessaire que le projet procède à une révision des « ... indicateurs et les cibles du cadre logique et ajouter les résultats spécifiques attendus du renforcement des moyens de subsistance. Pour la définition des valeurs cibles des indicateurs, associer les partenaires d'exécution aux niveaux régional, provincial et local. ». L'UCP indique dans sa réponse avoir pris cela en compte lors de la capitalisation des résultats !!du projet mais il est clair que les indicateurs et leurs cibles n'ont pas officiellement fait l'objet d'une modification durant la durée de vie du projet. L'UCP a dit réaliser plus tard qu'il était impossible de changer les indicateurs et les cibles du projet ce qui pouvait pourtant se faire pour certain parmi eux. Le

tableau suivant donne une vue détaillée du traitement des recommandations à la suite de l'évaluation à mi-parcours :

Recommandations	État de mise en œuvre selon l'UCP	Constatations de l'évaluation finale
Revoir les indicateurs et les cibles du cadre logique et ajouter les résultats spécifiques attendus du renforcement des moyens de subsistance. Pour la définition des valeurs cibles des indicateurs, associer les partenaires d'exécution aux niveaux régional, provincial et local.	Prise en compte dans la capitalisation des expériences du projet	Les indicateurs et les cibles du projet n'ont pas changé après l'évaluation à mi-parcours. Un amendement officiel du FEM aurait dû matérialiser ce changement, le cas échéant.
Réaliser les actions qui n'ont pas encore été lancées ou qui l'ont été partiellement et, dans l'impossibilité de le faire, informer clairement et communiquer suffisamment avec les personnes concernées puis demander à temps une extension du projet sans coût supplémentaire.	L'évaluation des cibles de fin de projet a été réalisée. Les actions qui n'ont pas encore été engagées, ont été réalisées en 2020. Des échanges sont en cours avec les plus hautes Autorités du projet sur la prorogation du projet jusqu'en septembre 2021.	Une extension a été demandée par le Gouvernement pour clôturer les activités du projet, malheureusement hors délais mandataires. Après plusieurs échanges entre le BP et les CTR du PNUD/FEM, l'extension n'as pas été accordée par le PNUD/FEM.
Face à la divagation des animaux domestiques et la transhumance dans la zone de confluence Mouhoun-Sourou, impliquer les éleveurs dans la recherche de solution : création de corridors pour permettre aux animaux d'accéder au fleuve Mouhoun, construction de puits pastoraux tout au long des voies de transhumance, plantations d'arbres non appâtés par les animaux, etc.	Atelier sur une transhumance durable organisé dans la région de la boucle du Mouhoun et de la province de la Kossi Réalisation d'un forage pastoral à Soroni dans la Boucle du Mouhoun et d'un autre forage pastoral à Soffokel (écovillage du Sahel)	Les actions qui ont été prises ne sont pas à mesure de changer significativement la situation. Un atelier et un forage construit dans la région du Sahel à la place de la Boucle du Mouhoun ne fait pas la différence par rapport à la situation précédente.
Face à la dégradation de la situation sécuritaire dans le bassin de la Mare d'Oursi (MdO), adapter l'évolution du projet au contexte en recentrant des efforts du projet vers Darkoye (mare se trouvant aussi dans le bassin de la zone de Oursi et plus proche de Gorom-Gorom) et Markoye et en transférant l'Antenne du Sahel à Dori, chef-lieu de la Région, tout en maintenant les activités possibles dans la zone de la MdO.	Déménagement effectif du siège de l'antenne Sahel à Dori depuis janvier 2019 Nouvelles zones d'intervention : Soffokel (écovillage), Tankougounadié, Darkoye et Higa dans la région du Sahel , Zekuy et Massala dans la région de la Boucle du Mouhoun	Face à l'insécurité qui a sévi dans la zone, de nouvelles zones d'intervention ont été définies pour le Sahel.
Par rapport à la protection des berges du fleuve Mouhoun et de la MdO, élaborer un schéma directeur d'aménagement concernant (i) les berges du fleuve Mouhoun et (ii) la MdO (mais en mettant plutôt l'accent sur la mare de Markoye) et financer leurs mises en œuvre à l'aide du budget national et de la contribution des PTF en tenant compte de la prévision des agences de l'eau en la matière et des études disponibles (cas des Rapports Berges du Mouhoun, études financées par la coopération Autrichienne en 2011-2012)	Plan de gestion des sites Ramsar validé par les parties prenantes du forum des maires Plan équitable et résilient pour la gestion de l'eau et du pâturage élaboré en 2018	Le Plan de gestion des sites Ramsar a été mis en place
Trouver les moyens pour faire contribuer les bénéficiaires à la réalisation des ouvrages	La conduite des travaux d'aménagement des bas-fonds avec la contribution des populations en termes de main d'œuvre non qualifiée Cession des terres par les collectivités et les propriétaires terriens pour les aménagements des plateformes agro écologiques, de sites maraichers, et des basfonds aménagés	Les travaux d'aménagements ont été faites, en collaboration avec les populations mais contre un paiement forfaitaire pour chaque participant. Des plateformes agroécologiques ont été mises en place, la cession des terres est tout de même toujours informelle. Certaines communautés n'ont pas d'actes de propriétés ou de notifications officielles que ces terres ont été cédées pour la mise en œuvre des activités du projet.

<p>Continuer et renforcer l'approche participative et inclusive suscitée dans la mise en œuvre du projet à travers notamment l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des protocoles ; appuyer les GVF bénéficiaires des périmètres irrigués à disposer chacun en ce qui le concerne d'une « Attestation de possession foncière à titre collectif » pour les périmètres maraichers, faire reprendre les travaux de mise en place des grillages au sein des périmètres irrigués et autres situés dans la BdM. Par exemple, fixer le tendeur horizontal du 3^e niveau du grillage qui entoure les périmètres et autres investissements.</p>	<p>Réparations des grillages dans la BdM effective Processus de sécurisation des investissements (périmètres, bas-fonds aménagés) encours avec l'implication des parties prenantes Programmation de la structuration des groupements d'exploitation des aménagements en Société Coopérative</p>	<p>Les jardins visités avaient des grillages réparés</p>
<p>Reconsidérer les formations en les calant sur la politique nationale de renforcement des capacités notamment la prise en compte des équipements/matériels appropriés pour valoriser les formations reçues par les bénéficiaires. Ces équipements et matériels qui doivent être rendus disponibles ou à acquérir de façon ferme soit par le/la formé(e) ; (cela peut être une des conditionnalités de participation aux formations envisagées) soit de rendre disponibles au niveau des personnes formé(es) les matériels nécessaires à la valorisation postérieure des acquis des formations reçues.</p>	<p>Une partie des bénéficiaires ont déjà bénéficié d'équipements pour la mise en œuvre des formations reçues (pots et semences, petits matériels pour la production de plants, équipements pour la transformation des PFNL) ;</p> <p>En 2020, il était prévu l'acquisition matériel PFNL mais des difficultés n'ont permis l'aboutissement mais l'entreprise a été déclarée défaillant en fin de procédure de passation de marché.</p>	<p>Les exploitants des jardins plates agro-écologiques nutritifs et Périmètres maraichers ont reçu un paquet de petits équipements et des semences.</p>
<p>Plaider auprès des Ministères respectifs pour la prise de mesures budgétaires pour continuer le suivi des réalisations et de leurs effets/impacts du projet EBA-FEM. En d'autres termes, prévoir un dispositif interne pour suivre les effets ex-post des effets du projet EBA-FEM. Cela pourrait se généraliser à l'ensemble des projets clos. Cette recommandation tient compte des limites financières des structures techniques déconcentrées de l'État qui ne peuvent pas poursuivre les activités des projets une fois terminés</p>	<p>Recommandation soumise en comité de revue</p> <p>Organisation de missions conjointe de suivi terrain avec la DGESS, le SPCNDD, les DR du secteur agrosylvopastoral, le PNUD, les bénéficiaires et le projet</p>	<p>Le suivi des investissements s'est fait principalement pendant la phase de mise en œuvre. L'équipe d'évaluation a pu remarquer que certains sites étaient déjà délaissés ou avaient des problèmes de fonctionnalité des équipements en place. Il s'agit principalement des jardins nutritifs et des sites où les installations de forage avec exhaure solaire sont faites. C'est le cas des jardins de Tenado et Zamo</p>
<p>i) Améliorer les relations partenariales avec les services techniques déconcentrés à l'aide de protocole d'accord pour mieux bénéficier de leurs technicités, (ii) travailler à prendre en compte dans les PCD, le projet EBA-FEM si ce n'est déjà fait et les autres projets s'exécutant dans les communes respectives, (iii) mettre en place au sein de la commission permanente « Environnement et développement local », un système de suivi des effets engendrés par le(s) projets exécutés dans la commune notamment par le projet EBA-FEM, et (iv) faciliter la participation populaire sur la mise en œuvre du projet EBA-FEM en appliquant le principe de redevabilité du Conseil municipal/Maire à l'endroit des populations et ce à l'aide, entre autres, de rencontres élargies et autres fora concernant les réalisations des projets, en particulier EBA-FEM et des mesures à prendre à portée de la population pour préserver et jouir des bienfaits des projets surtout le projet EBA-FEM à la suite de leurs fins.</p>	<p>Pro action en vue d'améliorer la collaboration entre collectifs et services techniques déconcentrés dans la mise en œuvre et le suivi des activités, dans la mobilisation et l'exécution des ressources de la contrepartie nationale Organisation d'activité avec la participation des deux catégories d'acteurs Stimulation de la culture de la redevabilité à travers des cérémonies de remise des réalisations aux bénéficiaires et la participation aux cadres de concertation dans les zones d'intervention du projet, aux évaluations sectorielles et générales des PPD.</p>	<p>L'arrimage des grands investissements du projet aux maries qui disposent d'un budget pouvant aider dans la maintenance n'est pas effectif. Les forages installés dans les communautés avec un système d'exhaure solaire par exemple ne sont pas fonctionnels par endroit ou ne courent pas le besoin d'exploitation des sites.</p>
<p>A l'image des Maires de la Région de la BdM qui ont signé une charte, établir avec les Maires des communes rurales bénéficiaires une autre charte du genre sur la préservation et le renforcement des acquis (surtout les effets engendrés ou à venir par les résultats du projet EBA-FEM) en présence de tous les responsables des structures bénéficiaires des acquis du projet dans les régions de la BdM et du Sahel et ce sous l'égide des Gouverneurs et des Présidents des Conseils Régionaux des Régions respectives.</p>	<p>Initiatives freinées par la montée rapide de l'insécurité exacerbée par la pandémie de la Covid-19</p> <p>Participation aux cadres de concertation de la région du Sahel et aux instances de suivi des PPD</p>	<p>L'insécurité a prévalu dans la région du Sahel et a empêché plusieurs rencontres de se tenir.</p>
<p>Donner les moyens aux structures techniques déconcentrées pour le suivi des réalisations après le projet</p>	<p>Depuis le lancement du projet des ressources sont mises à la disposition des services techniques pour le suivi des réalisations</p>	<p>Les services techniques dont il s'agit n'ont pas ces moyens. Les zones visitées montrent que ces services ne se rendent pas toujours les parties où les réalisations sont faites par</p>

	Protocoles signés avec les ST, ONG et associations pour la mise en œuvre des activités terrains Implication et responsabilisation des services techniques pour la conduite des activités	manque de moyens. Il aurait été plus pertinent d'inscrire les actions de durabilités post-projet dans les PCD révisés et financés par EBA FEM pour en faire des actions planifiées avec des sources de financement pérennes.
--	---	--

Efficienc

L'analyse de l'efficienc s'est faite en faisant le rapprochement entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Ces moyens peuvent être de trois ordres :

- Les moyens humains ;
- Les moyens matériels ;
- Les moyens financiers.

Compte tenu des informations disponibles, l'appréciation de l'efficienc s'est faite par rapport aux ressources financières.

Concrètement, nous avons comparé le taux d'exécution technique des activités au taux d'exécution financière. Trois cas peuvent se présenter :

- Le taux d'exécution financière est supérieur au taux d'exécution technique : L'efficienc dans ce cas est faible, et selon les écarts, peut aller d'assez bon, à moyen ou médiocre.
- Le taux d'exécution financière égale le taux d'exécution technique : Alors, l'efficienc est qualifiée de bonne.
- Le taux d'exécution financière est inférieur au taux d'exécution technique : Alors, l'efficienc est qualifiée de très bonne.

Le taux d'exécution budgétaire (TEXB), tel que cela ressort au tableau N°10 du point relatif à l'exécution financière est : $TEXB = 74 = 74\%$

Par ailleurs, le taux d'exécution technique du projet, représenté par le Taux de réalisation cumulé moyen (TRAM), tel que cela ressort au Tableau N° AA est : 92,66%.

Le taux d'efficienc (TEFF) est le rapport entre le niveau d'exécution financière et le niveau de l'exécution technique, c'est-à-dire :

$$TEFF = TEXB / TRAM \times 100 = 74 / 92,66 \times 100 = 79,86 \%$$

La grille ci-après est utilisée pour appréciée la note du projet par rapport à ce critère de l'efficienc :

- 100% ou plus : Très satisfaisant (HS), pas de lacunes ;
- 95 à 99% : Satisfaisant (S) ; lacunes mineures ;
- 80 à 94% : Modérément Satisfaisant (MS) ;
- 50 à 79% : Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes ;
- 40 à 49% : Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs ;
- Inférieur à 40% : Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes.

Au vu de cette performance (81%), on conclut que le projet a un **niveau d'efficienc Modérément satisfaisant**. Le niveau d'appréciation du taux d'efficienc du projet ne rend pas compte des problèmes liés aux retards dans la mise en œuvre des ressources, l'apparition de l'insécurité dans la région du Sahel durant la mise en œuvre et l'apparition de la Covid 19 qui ont été traduites par des retards dans l'exécution des marchés.

Effets/Impacts

Il s'agit ici d'apprécier les effets et/impacts du projet.

Une plate-forme d'informations (SICOFORMO) sur le changement climatique et les aspects socio-environnementaux pour identifier les vulnérabilités induites par le changement climatique et proposer des options d'adaptation efficaces est fonctionnel.

Les actions réalisées dans le cadre de cette composante ont eu pour effet de rendre disponible l'information climatique, hydrologique et météorologique afin d'anticiper efficacement les effets des changements climatiques. D'après le rapport de capitalisation du projet, à travers le SICOFORMO, des supports de connaissances sont diffusés directement sur le portail du SICOFORMO sous format numérique. Les informations sont mises en ligne et le nombre de visites des utilisateurs est comptabilisé à l'adresse suivante : <http://www.onedd-burkina.info/index.php/sicoformo/accueil-sicoformo>. Sur ce site, plus de 4000 données et informations sous forme de cartes et de rapports d'études, et de graphiques sont téléchargées par différents acteurs.

De plus, près de 147 cadres (54 membres de CT, 30 membres ONG/OSC et 50 planificateurs nationaux et locaux et 7 gestionnaires et 6 animateurs du projet) ont été formés à l'utilisation du SICOFORMO. Selon l'évaluation de l'utilisation des données du SICOFORMO par les acteurs, 63% des acteurs formés sur le SICOFORMO utilisent les données et informations diffusées, dans le cadre de la planification des actions de développement local, la conduite d'études, l'élaboration de plans de développement communaux (PCD), de plan de gestion de zones humides, de plans de gestion des feux de brousse.

L'élaboration de plans de gestion des sites RAMSAR par le projet en 2019 va contribuer à la réhabilitation de plus de 832 000 ha de zone humides à la BdM et 2 551,12 ha de zones humides à la MdO. A l'intérieur de ces zones humides, les plateformes vont servir de champs - écoles qui pourront être reproduits par les populations pour réhabiliter progressivement les écosystèmes. Un début de mobilisation de fonds a permis d'entamer la mise en œuvre desdits plans.

En outre, d'après les résultats de la capitalisation, la mise en œuvre du projet a permis de réhabiliter 7 438 ha de terres agricoles soit 82% de la cible de fin de projet, avec les détails suivants :

- 3 938 ha au sahel constitués de sites de récupération de terres dégradées, et de sites de plantations d'arbres ;
- 105 ha enrichis dans les forêts classées de la BdM;
- le reboisement de 2 718 ha sur les territoires agricoles et la restauration du couvert végétal sur 677 ha de la bande réglementaire de protection des berges dans la région de la BMH.

Entre 2017 et 2018, le taux de charge de la mare d'Oursi qui était de 200% initialement a été ramené à 180%.

Il s'y ajoute que la cartographie des superficies des feux de brousse d'une superficie totale d'aires protégées de 230 625 ha, la superficie brûlée est passée de 47 500 ha en 2016 à 26 300 ha en 2020. Ces feux concernent les forêts classées des Deux Balés, Nosébou, Sorobouli, Tiogo, Kalio, Tissé, Kari, Tourouba, Oualou, Sâ et Sourou. Ce résultat est obtenu grâce à une approche participative avec les services en charge de l'environnement et les Comités de Gestion des Forêts.

Au niveau national, le projet a supporté l'élaboration de la stratégie nationale en matière de création d'éco villages, assortie d'un plan d'action triennal ; et l'élaboration d'un cadre institutionnel et juridique de l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leurs utilisations.

Notation selon le critère « Effets/Impacts »

Pour affecter une note de manière rationnelle à ce critère « Effets/Impacts » du projet, l'indicateur « Coefficient d'effets/Impacts » (CEI) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c.). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, avec la grille d'interprétation ci-après : 6= Très Satisfaisant (TS), 5=Satisfaisant (S), 4=Moyennement Satisfaisant (MS), 3=Moyennement non satisfaisant (MNU), 2=insatisfaisant (insatisfaisant (IS)

Tableau 14 : Notation des Effets/impacts

Evaluation des effets	Rating
a) Pertinence	2/2
b) Efficacité	1.5/2
c) Efficience	1.5/2
Appréciation globale des Effets du projet (CEI)	5/6

Le Coefficient d'effets/impacts (CEI) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CEI = a + b + c = 2 + 1.5 + 1.5 = 5/6$$

On en conclut que le niveau d'obtention des effets et impacts du projet sont **satisfaisant (S)**

Genre

Le projet a pris pour option de soutenir en majorité des femmes sur le terrain. Les investissements qui ont été faites par exemple dans les jardins plats agroécologiques nutritifs et Périmètres maraîchers sont dans leur majorité laissés aux femmes. Les groupes de bénéficiaires qui les exploitent sont en majorité constitués de femmes.

Les activités spécifiques qui ont été faites dans ce sens sont relatives à :

- La mise à disposition des semences pour les cultures essentiellement réservé aux femmes (culture de riz en bas-fonds, mise en place de jardins plates agro-écologiques nutritifs Périmètres maraîchers au profit des groupements de femmes) ;
- L'appui à la transformation des produits forestiers non ligneux : fabrication de jus, de sirop et de confiture à base de produits forestiers non ligneux par la dotation de petits équipements et la formation.
- La mise en place de forages pouvant alimenter les jardins et servir d'eau potable s'ils sont mis en exploitation.

Pour apprécier de manière rationnelle la prise en compte de la dimension genre dans le cadre du projet l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en deux facteurs (a et b). Il est noté sur une échelle de 1 à 6, avec la grille d'interprétation ci-après : 6= Très Satisfaisant (TS), 5=Satisfaisant (S), 4=Moyennement Satisfaisant (MS), 3=Moyennement non satisfaisant (MNU), 2=insatisfaisant (I), 1=Très insatisfaisant (IS).

Tableau 15 : Notation du Genre

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation
Facteur « a » : degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet	2/3
Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion	3/3

Le Coefficient Genre (CG) s'obtient ainsi qu'il suit : $CG = 2 + 3 = 5/6$

Le projet a un niveau de prise en compte de la dimension genre satisfaisante.

Durabilité : financière (*), socio-économique (*), cadre institutionnel et gouvernance (*), environnementale (*) et probabilité globale (*)

La durabilité du projet a été appréciée à travers six composantes, à savoir :

La viabilité économique des résultats du projet.

La viabilité économique des réalisations du projet posera un problème. Dans les jardins plats agroécologiques nutritifs et Périmètres maraîchers l'investissement relatif à l'aménagement et à l'implantation des forages solaires n'est pas économiquement rentable vues les superficies exploitées. Ces jardins sont entre 1 et 2 ha et ne sont exploitées qu'à peu près à 40%. A ce rythme, la valeur des immobilisations faites dans ces parcelles sera recouvrée après plusieurs années d'exploitation. En effet, la rentabilité des sites n'est pas soutenue par une analyse économique, qui projette les recettes susceptibles de prendre en charge le fonctionnement des sites dans l'après projet. De même, aucun dispositif formel de gestion des sites n'existe avec des mécanismes clairement définis. Les groupements qui exploitent ces parcelles sont toujours informelles et ne disposent pas de plan d'affaire proprement dits. Ils n'établissent pas de comptes d'exploitation et n'ont pas de plan de gestion clair de leurs dépenses et revenus. Aussi les terres utilisées pour ces exploitations sont cédées par des bénéficiaire, le projet n'a pas pu finaliser les rétrocessions aux groupements. Enfin les investissements importants qui ont été faits et qui nécessitent une maintenance continue n'ont pas encore été officiellement rétrocédés aux collectivités locales, ce qui veut dire que ces collectivités ne verront pas nécessairement leur responsabilité dans la maintenance de ces investissements dans le futur. Pour terminer, le projet n'a pas pu mettre en place une stratégie de sortie, à même de guider la continuation des activités après sa durée de vie. Les acteurs au niveau local (Mairie, services de l'Agriculture et de l'Environnement, etc.) qui doivent jouer le rôle d'appui technique aux bénéficiaires sont dépourvus de moyens pour jouer ce rôle dans l'après projet.

L'appropriation et de l'implication des acteurs

Au niveau central, plusieurs acteurs institutionnels sont bien impliqués dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet. Au niveau de la BdM, les entretiens avec le gouverneur et d'autres partenaires techniques ont montré qu'ils ont été mis au courant et conviés à la majorité des rencontres sur les activités du projet. Au niveau du terrain, les bénéficiaires ont été impliqués dans la mise en œuvre pour l'établissement des investissements. Les mairies cependant n'ont pas suffisamment été impliquées pour pouvoir s'engager à prendre en charge la maintenance des investissements. Par exemple pour implanter les forages qui sont de très grands investissements, aucune convention de partenariat n'a été signée avec les mairies pour s'accorder sur leur responsabilité dans la maintenance. Certains de ces forages ont même été finalisés sans que la rétrocession à la collectivité soit faite, le projet se limitant à donner juste le forage aux petits groupes de bénéficiaires des plates agro écologiques nutritifs et Périmètres maraîchers dans lesquels ils sont installés. Au niveau du Sahel, la rencontre avec les bénéficiaires, tenue à Dori a montré que les populations n'ont pas été sensibilisées sur la fin des activités du projet. Elles se

demandaient encore ce qui sera fait pour l'année à venir lorsque le projet était en train de finaliser ses activités. Les services techniques cependant ont reconnu avoir pris part à la mise en œuvre de la majorité des activités et avoir connaissance de leur clôture imminente.

L'ancrage institutionnel du projet et l'implication des autorités

Les activités ont été directement mis en œuvre par les structures étatiques sur le terrain à travers des protocoles d'accord que le projet a signé avec chacune d'entre elles. Ces structures ont exécuté les activités planifiées telles que convenues. Leur implication dans la suite entre dans le cadre de leurs mission normale mais elles font presque toutes état de manque de moyens pour cela. Les mairies ont été impliquées à un certain niveau mais il n'y a pas eu de discussions et d'entente pour les responsabiliser par rapport à la maintenance des infrastructures après le projet. Le projet est terminé depuis le mois de janvier 2021 mais l'Etat a pris la décision de faire une petite rallonge pour permettre de finaliser certaines activités importantes qui ont déjà été lancées et qui n'ont pas été terminées. Cette rallonge est en soi une bonne chose, car elle montre l'intérêt de l'autorité étatique par rapport au projet. Elle a cependant été obtenue après une longue période de négociation avec le PNUD pour obtenir une extension. Le principe semblait être acquis avant qu'elle ne soit été remise en question par le PNUD et le FEM qui ont fini par ne pas opter pour cette alternative. Cela a créé des frustrations significatives avec le ministère de tutelle.

La prise en compte de l'égalité homme-femme

Les activités mises en œuvre ont, dans leur majorité favorisé la participation des femmes. L'implication du projet dans la mise en place des jardins plates agro-écologiques nutritifs et Périmètres maraîchers et la mise en place des forages au niveau de ces jardins, aide à autonomiser ces femmes. De même, le projet a investi dans la formation et la transformation des produits forestiers non ligneux. Toutes ces activités ont pour but de faciliter le renforcement des capacités des femmes. Pour ce qui est des hommes l'introduction des fourrages herbacées au niveau des mares leur apporte un appui certain dans le cadre des activités pastorales. L'aménagement des fenils permet la conservation du fourrage. Toutefois vu que les actions du projet ont touché un nombre limité de personnes (petits groupes de bénéficiaires pour les jardins plates agroécologiques nutritifs et Périmètres maraîchers pour les bas-fonds aménagés et pour la transformation des PFNL) et que leur mise à l'échelle n'est pas garantie il y a de fortes chances que l'on revienne rapidement à la situation de départ

La qualité des technologies introduites

Les technologies introduites sont compréhensibles par les bénéficiaires. Il s'agit, pour les jardins, de planter de nouvelles espèces ou de mettre en exploitation des jardins aménagés. La mise en place des forages solaires n'a pas été bien étudiée du moment que les dimensionnements des infrastructures n'ont pas été bien faits. De ce fait des forages sont mis en place et équipés mais ne peuvent pas fournir suffisamment d'eau. Dans les bas-fonds, l'équipe d'évaluation a noté des investissements substantiels pour mettre des cordons pierreux dans les parties centrales des bas-fonds, ce qui n'est pas nécessaire du moment qu'il n'y a pas d'érosion à ces niveaux. L'érosion que ces cordons pierreux devaient prévenir, se passe au niveau des pentes et versants. Les semences maraîchères distribuées semblent être des hybrides, aucune indication n'a été donné aux utilisateurs. Cela pose un

problème étant donné que leur tentative de récolter des semences à partir de leurs récoltes les conduira vers des pertes de production significative à cause du caractère hybride ces semences, ce que les bénéficiaires ne semblent pas avoir compris pour l'instant.

La prise en compte de la dimension environnement et préservation des ressources naturelles

Le projet étant dans son design un projet pour l'atténuation des effets adverses des du changement climatique nous pouvons dire que de manière générale les aspects environnementaux sont pris en compte. Les investissements pour réduire les feux de brousse ou pour renforcer la fertilité des sols entrent dans ce cadre et vont aider, sur le long terme, les communautés bénéficiaires.

Pour ce critère de la durabilité on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de durabilité » (CD). Ce coefficient se décompose en six facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 4, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau 16 : Notation de la durabilité

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité du projet	La notation
Facteur « a » : viabilité économique	0/1
Facteur « b » : prise en compte de l'aspect environnemental	0,5/0,5
Facteur « c » : degré d'appropriation ou d'utilisation par les bénéficiaires des outils élaborés ou fournis par le projet	0,25/0,5
Facteur « d » : qualité des technologies introduites	0,25/1
Facteurs « e » : L'ancrage institutionnelle du projet et l'implication des autorités communales et administratives	0,5/1

Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CD = 0,5 + 0,25 + 0,5 + 0,25 + 0,25 + 0,5 = 1.5/4$$

La grille d'interprétation des notes est la suivante :

- 4 : Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité ;
- 3 : Moyennement probable (MP) : risques modérés ;
- 2 : Moyennement improbable (MU) : des risques importants ;
- 1 ; Improbable (U) : risques graves.

Sur la base de la notion il ressort que **la durabilité des acquis du projet est moyennement improbable**. En effet le projet n'a pas mis en place une stratégie pour la prise en charge des coûts opérationnels récurrents des investissements. Des actions pour une discrimination positive des femmes ont été prises mais sans stratégie de pérennisation. Les technologies introduites ont une faible portée (vu le nombre de bénéficiaires) et l'absence de stratégie de sortie fait qu'il est fort probable qu'elles aient des effets très limités dans l'espace et dans le temps.

8. Principales constatations, conclusions, recommandations et enseignements

Principales conclusions

Le projet EBA- FEM avait pour objectif, de réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et de renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi. Il a été exécuté à travers quatre (4) Composantes et en six ans couvrant la période 2015 à 2021. Il est placé sous la tutelle technique du ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement

Climatique (MEEVCC), plus spécifiquement du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD). Il couvrait les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel. Le projet est pertinent en ce sens qu'il contribue à la réalisation des objectifs de développement du Burkina Faso, notamment ceux du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016-2020, du Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2016-2020, du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PAN) et de la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) 2016-2020 et, d'autre part, aux résultats attendus de la mise en œuvre des instruments programmatiques du PNUD (Country Program Document 2018-2020 et Plan stratégique 2018-2021).

La mise en œuvre du projet a permis d'atteindre des résultats forts intéressants au nombre desquels, (i) la mise en place et l'opérationnalisation du SICOFORMO, (ii) l'inscription sur la liste des sites RAMSAR de quatre sites (la zone de confluence Mouhoun-Sourou, le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun, la mare de Darkoye et celle de Yomboli dans la Sahel ; (iii) le reboisement sur 200 ha des berges et des forêts classées riveraines du fleuve Mouhoun et de la Mare d'Oursi, (iv) l'ouverture et l'entretien annuel de 160 km de pare-feu autour des forêts classées (v) la récupération par les demi-lunes, le zaï, le cordon pierreux et le sous-solage de plus de 1500 ha de terres dégradées dans les forêts classées et les terres abandonnées et (vi) la fixation des dunes dans le sahel pour la préservation de la mare et à la réhabilitation des pâturages sur 80 ha. En appui à la construction de la résilience des populations vulnérables notamment les femmes, le projet a réalisé 10 plateformes agro-écologiques pour les productions maraichères et fruitières dont 7 sont équipés d'un système d'adduction en eau potable pour la consommation humaine et animale. A cela s'ajoute la réalisation et la mise en valeur des 5 bas-fonds de 57,5 ha ; la constitution de noyaux reproducteurs au profit de 185 ménages pour l'élevage porcins et l'embouche ovine, et enfin, la mise en place de dispositifs agro forestiers à travers des terres agricoles mises sous polyculture sur 218 ha la promotion d'une agriculture de type biologique sur 33 ha notamment au niveau de la confluence Mouhoun-Sourou.

Le projet a aussi contribué à l'élaboration des PCD et de PRD au niveau des communes et régions cibles, au fonctionnement des cadres de concertations, ainsi qu'à la mise en place comités locaux de l'eau (CLE) et à la promotion de l'éducation environnementale par la réalisation de 3 plateformes maraichères en milieu scolaire. Il a également réalisé des sensibilisations et des formations au profit des bénéficiaires, des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales sur divers thématiques en lien avec la gestion durable des ressources naturelles, l'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (EBA), les changements climatiques, la gestion des zones humides, l'exploitation et la valorisation des PFNL.

Le projet EBA – FEM EBA/FEM a enregistré des difficultés dans son exécution dont la principale est l'insécurité dans sa zone d'intervention et l'avènement de la Covid 19 en 2020 ce qui a limité la réalisation de certaines activités sur le terrain. Etant mis en œuvre sous modalité d'exécution NIM, la majorité du staff des agences d'exécution était des fonctionnaires. Ces fonctionnaires ont connu une rotation rapide ce qui a, bien souvent déstabilisé le cours des événements. Par rapport aux activités mises en œuvre, le projet a investi dans des plateformes maraichères dont les sources d'eau constituent la principale contrainte. En effet, plus de la moitié des plateformes maraichères mise en place n'ont pas suffisamment d'eau pour exploiter la superficie couverte. Le projet a tenté de réhabiliter ou de creuser des mini-forages ou des puits mais le volume d'eau qui provient de ces infrastructures s'est vite révélé insuffisant. Il en est de même pour les investissements plus

importants en forage et panneaux solaires qui ne parviennent pas à satisfaire la demande en eau à cause d'un problème initial de dimensionnement.

Si la mise en œuvre du suivi évaluation a été jugée Satisfaisante, l'atteinte des résultats pour sa part a été notée Moyennement Satisfaisante à cause de ces insuffisances énumérées plus haut. La durabilité des actions pourrait être remise en cause. En effet, l'atelier de clôture ainsi que les actes de transfert des infrastructures aux collectivités ne sont pas suffisants pour garantir une viabilité économique des infrastructures aux regards des expériences antérieures mais aussi des capacités et ressources limitées de ces collectivités. En l'absence de plans réels de reprise et de continuation adoptés, à l'heure actuelle, rien ne garantit que les activités du projet vont continuer après sa fermeture.

Le projet EBA- FEM a fait beaucoup d'efforts pour favoriser l'inclusion des femmes dans ses activités. C'est une dimension de la composante Genre. En regardant de plus près les bénéficiaires, on peut remarquer la présence de beaucoup de femmes comme bénéficiaires directes des activités. Une analyse approfondie de **la stratégie genre** du projet conclut finalement que le coefficient Genre du projet est de 5/6 plaçant le projet dans la **catégorie satisfaisant** pour cette composante.

Le tableau suivant donne la notation distincte et consolidée du projet EBA FEM :

Tableau 17 : Notation consolidée

Notes d'évaluation:			
1 Suivi et évaluation	<i>Notation</i>	2 Agence d'exécution/agence de réalisation	<i>Notation</i>
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée	S	Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	S
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	S	Qualité de l'exécution : agence d'exécution	MS
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	S	Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	MS
3 Évaluation des résultats		4 Durabilité	
Pertinence	S	Ressources financières	U
Efficacité	MS	Sociopolitique	P
Efficiéce	MS	Cadre institutionnel et gouvernance	MU
Note globale de la réalisation du projet	MS	Environnemental	P
		Probabilité globale de la durabilité :	MP

Leçons tirées

Au terme de cette évaluation, plusieurs leçons apprises peuvent être tirées des conclusions qui ont été faites :

- 6. Coûts et bénéfices associés au mode de mise en œuvre :** Le projet EBA-FEM a été mis en œuvre selon la modalité d'exécution NIM. Avec cette modalité, la mise en œuvre est assurée par les structures étatiques avec la possibilité de recrutements de personnes ressources extérieures pour la mise en œuvre des activités. Cette modalité a permis d'augmenter la proportion du budget disponible pour investir dans les activités. Cependant, les procédures de gestion étatiques et le turnover élevé du personnel engagé, perturbent les calendriers d'exécution du projet avec le risque de retarder la mise en œuvre..

- 7. Importance du manuel de Suivi Evaluation :** Le projet EBA- FEM a fait le choix de pas développer un manuel opérationnel de Suivi Evaluation. Ce manuel décrit en détail les procédures et les outils à utiliser dans la mise en œuvre, le suivi, rapportage et l'évaluation d'un programme. La planification du projet et le rapportage ont été bien entrepris et ont aidé à guider les activités du projet jusqu'à la clôture. Ce système a permis la mise en place d'une base de données des réalisations, de leur localisation et des bénéficiaires, ce qui facilite le travail de capitalisation. Il est important pour un projet de cette envergure de mettre en place un manuel opérationnel de Suivi évaluation auquel est adossé une base de données des réalisations, mise à jour.
- 8. Importance du plan de sortie et de continuation :** Les activités entamées par le projet et qui sont cycliques ou qui ne sont pas finies courent le risque de s'arrêter immédiatement après la fin du budget additionnel fourni par l'Etat. Cela est due au fait que le projet EBA-FEM n'a pas discuté et mis en place avec les parties prenantes de plans de continuation des activités au-delà de sa durée de vie. L'atelier de clôture qui a consacré le transfert des infrastructures aux collectivités ne sont pas suffisant pour garantir une viabilité économique des infrastructures aux regards des expériences antérieures mais aussi des capacités et ressources limitées de ces collectivités. En l'absence de plans réels de reprise et de continuation adoptés, à l'heure actuelle, rien ne garantit que les activités du projet vont continuer après sa fermeture. Il est important pour les projets de ce genre de négocier un plan de sortie/continuation des activités au moins six mois avant la fin officielle du projet en identifiant des voies crédibles de financement des activités, faute de quoi, l'ensemble des résultats obtenus seraient immédiatement affectés, de manière négative.
- 9. De la faible participation des bénéficiaires dans le choix des innovations à diffuser :** certaines réalisations faites par le projet et déjà rétrocédées aux bénéficiaires, ne sont pas opérationnelles. C'est le cas de la moitié de la superficie de presque tous les jardins plates agro-écologiques nutritifs, ou de certains puits/forages réalisés par le projet. Les activités conduites sur ces sites occupent seulement une partie des superficies prévues pour aménagement. Même dans l'hypothèse d'une pleine exploitation, le volume d'activités ne permettra pas aux bénéficiaires de supporter les charges de fonctionnement des installations. Aussi, ces activités étaient entièrement financées par EBA- FEM. Il est important pour les projets de développement de bien discuter avec les bénéficiaires des choix technologiques et de mobiliser leur participation financière directe dans le financement des technologies afin de s'assurer de leur mobilisation ultérieure pour bien réussir les activités. Le projet se met toujours à risque lorsque tout est entièrement subventionné sans une participation conséquente des bénéficiaires.
- 10. Nécessité d'arrimer les technologies à des plans de mise à l'échelle ou définition d'un plan de démonstration claire avec suffisamment de communication :** Lorsqu'un projet comme le projet EBA – FEM se met à installer des technologies, nouvelles ou pas, il convient de spécifier la finalité de l'action : S'agit-il d'une démonstration pour participer à l'effort de vulgarisation ou bien le but est-il de faire une mise à l'échelle de la technologie. Dans le cas d'une démonstration, la technologie doit être implantée dans une zone où elle est inconnue ou dans une zone où son utilisation n'est pas faite de manière appropriée. Pour ce cas le projet devrait alors se munir d'un plan clair de dissémination et de communication permettant de toucher le plus de personnes possibles. Dans le cas d'une participation à la mise à l'échelle, le projet devrait alors faire des investissements conséquents ou mettre en œuvre une stratégie qui attire des investissements conséquents. Ne pas définir la finalité de

telles actions de promotion de technologies et ne pas disposer de plan de mise à l'échelle valide, finit toujours par laisser un goût d'inachevé au niveau des bénéficiaires et des observateurs externes : le projet n'a pas apporté quelque chose de nouveau dans la zone et le projet n'a pas atteint un nombre critique de personnes pour faire une différence. En effet, la pertinence du point de vue conceptuel des plateformes agro-écologiques n'est pas établie, si l'on questionne l'impact de ces investissements sur la productivité des exploitations individuelles environnantes et la durabilité de ces investissements. **L'absence de modèle économique soutenant ces investissements ne garantit pas une durabilité**

11. De la nécessité de bien impliquer les structures centrales : Le projet EBA –FEM est officiellement clôturé depuis avril 2021 malgré le fait que certaines activités n'ont pas pu être finalisées. Face à cette situation et devant le non-accord du PNUD et du FEM de prolonger la durée de vie du projet, l'Etat a décidé de débloquer le solde de la contrepartie nationale pour permettre à l'UCP de procéder à une clôture réglementaire selon les procédures nationales. Cela a été possible à cause du niveau de pertinence que l'Etat voit dans les activités du projet et donc des résultats potentiels qu'elles pourraient avoir ultérieurement dans la vie des communautés ciblées. Il est important toujours s'assurer du soutien au plus haut niveau de l'Etat lors de la planification et de la mise en œuvre des projets.

Recommandations

Au terme de cette évaluation, les Recommandations suivantes ont été faites aux parties prenantes pour augmenter les bénéfices du projet ou améliorer la performance de projets similaires dans le futur :

Recommandation	Destinataires	Importance	Priorité	Délai
Procéder immédiatement l'élaboration d'un plan consensuel de continuation par les collectivités pour soutenir le transfert des forages avec le système d'exhaure solaire et des bas-fonds aménagés aux gouverneurs ou aux maires qui pourraient par la suite prendre la responsabilité de leur maintenance	UCP	Haute	Haute	Urgente
Notifier officiellement aux groupes de bénéficiaires de la fin du projet pour qu'ils puissent prendre leurs responsabilités pour la suite à donner à leurs infrastructures	UCP	Haute	Haute	Urgente
Procéder à une fermeture officielle des activités	UCP	Haute	Haute	Urgente
Mettre en place un comité de suivi des aménagements et des infrastructures réalisés par le projet pour pouvoir les arrimer à d'autres initiatives futures	Gouvernement	Haute	Moyenne	Moyenne
Appuyer le comité de suivi et les structures qui pourraient aider les	PNUD	Haute	Moyenne	Moyenne

groupes de bénéficiaires à avoir accès aux équipements du projet qui sont à rétrocéder				
--	--	--	--	--

9. Annexes

Termes de référence

Project/Programme Title: « Réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels causés par les changements climatiques et renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du bassin de la Mare d'Oursi »

Consultancy Title: Recrutement d'un consultant international pour l'évaluation finale du projet EBA FEM (Adaptation Basée sur les Ecosystèmes) au Burkina Faso

Duty Station: Burkina Faso

Duration: 35 jours étalés sur deux (2) mois

Expected start date: 12 Janvier 2021

1. BACKGROUND

Le projet a été formulé pour répondre aux changements climatiques et à leurs conséquences sur les populations du Burkina Faso. A cet effet, Le Gouvernement Burkinabé, avec l'appui du PNUD, a élaboré le Projet « Adapter les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles aux risques induits par le climat dans les paysages du corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du bassin de la Mare d'Oursi au Burkina Faso » (EBA-FEM).

Le projet avait pour objectif, de réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels posés par les changements climatiques et de renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi. Il devrait s'exécuter à travers trois (3) Composantes opérationnelles : i) Plate-forme de soutien de la connaissance sur les impacts et les risques du changement climatique, ii) Réduction de la vulnérabilité et renforcement de la résilience démontrés dans la gestion des atouts naturels et sociaux dans le Corridor Forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du bassin de la mare d'Oursi, iii) Intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification et le financement du développement local et régional .

Le budget total du projet s'élève à 37 672 541 USD dont 7 000 000 USD du FEM/FPMA et 30 672 541 USD de co-financements. Les principaux partenaires du projet sont le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique (spécifiquement le SP/CNDD), le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, (MAAH), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), les Collectivités Territoriales (communes et régions), les Institutions nationales et internationales, les projets et programmes de développement (PIF, PLCE/BN), et les Organisations de la Société Civile (OCADES, Vétérinaires sans Frontières, NATURAMA), ainsi que le FEM et le PNUD. Le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) est la partie responsable pour la mise en œuvre du projet.

Le projet couvre les ODD 12, 13, 15, 16 et 17, ainsi que spécifiquement l'Axe 3 du PNDES à travers les Objectifs stratégiques (OS) 3.1 et 3.5. Il a été mis en œuvre suivant l'approche basée sur les écosystèmes (EBA), approche encore sous-utilisée et nouvelle pour le Burkina Faso, s'appuyant sur les services de la biodiversité et des écosystèmes pour la mise en place d'une stratégie globale d'adaptation des individus et des communautés aux changements climatiques, aux niveaux local, national, régional et mondial, étant donné que ceux-ci et leurs ressources constituent des éléments importants pour la survie de l'humanité d'où la nécessité de leur protection par de bonnes pratiques.

Le projet a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours (décembre 2018 à janvier 2019) dont les principales conclusions étaient que les résultats obtenus sont globalement satisfaisants. Des principales leçons apprises, on peut retenir:retenir :

i) Lorsque la conception d'un projet et son exécution est pensée et organisée de façon participative, la réalisation de ses objectifs s'appuie alors sur des bases solides : le projet est plus efficace et plus utile pour les bénéficiaires et l'appropriation nationale, régionale, provinciale et locale des acquis engrangés plus aisée.

ii) On ne peut pas comprendre l'impact limité du projet EBA-FEM sur l'environnement sans prendre en compte le faible niveau des investissements réalisés et le fait que le progrès dans la réduction des effets des changements climatiques est un processus lent et continu et ne produit tous ses effets qu'à long terme.

iii) La pérennisation des résultats d'un projet comme le projet EBA-FEM ne peut être effective sans une participation et une implication réelle et forte des autorités gouvernementales, aux différents niveaux de l'organisation de l'Etat et des autorités communales.

Cependant, certaines difficultés relatives entre autres à la sécurisation foncière des infrastructures, à la situation sécuritaire dans certaines communes d'intervention, au suivi de la réalisation des cofinancements, pourraient influencer négativement les résultats du projet.

La mise en œuvre des activités du projet a connu des difficultés non négligeables en sa dernière année, en ce sens qu'elle s'est réalisée dans un contexte marqué par : (i) la situation sécuritaire dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel, (ii) la pandémie de la COVID-19, (iii) des départs importants parmi le personnel du projet ; et (iv) les élections présidentielles et législatives au Burkina Faso.

2. SCOPE OF WORK, RESPONSIBILITIES AND DESCRIPTION OF THE PROPOSED WORK

L'objectif principal de l'évaluation est d'apprécier les résultats de la mise en œuvre du projet EBA-FEM sur la période 2015-2020). De façon spécifique il s'agira : (i) d'apprécier la pertinence du programme par rapport au contexte national et aux priorités nationales, (ii) d'apprécier la stratégie de mise en œuvre du projet ; (iii) d'apprécier l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet (iii) d'apprécier les effets et l'impact sur les populations bénéficiaires et l'environnement. Iv) examiner la stratégie du projet et les risques concernant la durabilité des résultats du projet.

Le rapport d'EF doit fournir des informations fondées sur des données factuelles crédibles, fiables et utiles.

L'équipe de l'EF doit examiner toutes les sources d'information pertinentes, y compris les documents élaborés pendant la phase de préparation (tels que le FIP, le plan de lancement du PNUD, la Procédure de détection des risques environnementaux et sociaux du PNUD/PDRES), le document de projet, les rapports de projet, dont les RMP annuels, les révisions du budget du projet, les rapports sur les enseignements tirés, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tout autre matériel que l'équipe juge utile pour étayer cette évaluation. L'équipe de l'EF doit examiner les indicateurs de base/outils de suivi de référence et à mi-parcours du domaine focal du FEM, soumis au FEM au moment de l'approbation du directeur et aux étapes de mi-parcours, ainsi que les indicateurs de base/outils de suivi qui doivent être complétés avant le début de la mission d'EF sur le terrain.

L'équipe de l'EF doit suivre une approche participative et consultative garantissant une implication active de l'équipe projet, des homologues gouvernementaux (le point focal opérationnel du FEM), des partenaires de mise en œuvre, du bureau de pays du PNUD, du conseiller technique régional, des bénéficiaires directs et d'autres parties prenantes.

La participation des parties prenantes est indispensable à la réussite de l'EF. Cette mobilisation doit consister en des entretiens avec les parties prenantes qui assument des responsabilités liées au projet, à savoir entre autres ; (cf Annexe 1) les agences d'exécution, les hauts fonctionnaires et les chefs d'équipes/de composantes, les experts et les consultants clés dans le domaine concerné, le comité directeur du projet, les bénéficiaires du projet, le monde universitaire, les autorités locales et les OSC, etc. En outre, l'équipe de l'EF est censée effectuer des missions sur le terrain à (lieux), à Dédougou (Région de la Boucle du Mouhoun), à Dori et à Soffokel (Région du Sahel) et à Ouagadougou, notamment sur les sites du projet suivants (cf. Annexe 2).

La conception et la méthodologie spécifiques de l'EF devraient ressortir des consultations entre l'équipe de l'EF et les parties susmentionnées quant à ce qui est approprié et réalisable pour atteindre le but et les objectifs de l'EF et répondre aux questions d'évaluation, compte tenu des contraintes de budget, de temps et de données. L'équipe de l'EF doit utiliser des méthodologies et outils tenant compte du genre et veiller à ce que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que d'autres questions transversales et les ODD, soient intégrées dans le rapport d'EF.

L'approche méthodologique finale, y compris le calendrier des entretiens, les visites sur le terrain et les données à utiliser dans l'évaluation, doit être clairement exposée dans le rapport initial d'EF et faire l'objet d'une discussion approfondie et d'un accord entre le PNUD, les parties prenantes et l'équipe de l'EF.
Le rapport final doit décrire l'ensemble de l'approche adoptée pour l'EF et la justification de cette approche en rendant explicites les hypothèses sous-jacentes, les défis, les forces et les faiblesses concernant les méthodes et l'approche de l'évaluation.

L'équipe de l'EF sera composée d'un/e consultant/e international et un/e consultante/e nationale.

Il sera secondé par un consultant national qualifié (dont les TDR sont distincts de ceux du consultant international) pour toute la durée de la mission.

Des visites terrain ainsi que les entretiens seront réalisées par les consultants dans tous les sites ne présentant pas de risques sécuritaires, ni sanitaires.

3. Expected Outputs and deliverables

L'EF doit évaluer la performance du projet par rapport aux attentes énoncées dans le cadre logique/de résultats du projet (voir l'Annexe A des TdR). Elle doit évaluer les résultats par rapport aux critères décrits dans les Directives pour la réalisation des évaluations finales des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM (GEF-TE-Guide_FRE.pdf (undp.org)). L'évaluation finale portera sur la mise en œuvre EBA-FEM au Burkina Faso. Elle couvrira la période 2015-2020. L'espace géographique concerné est la région de la Boucle du Mouhoun, la région du Sahel et celle du Centre Ouest.

Les éléments de livrables sont ci-dessous indiqués:

#	Élément livrable	Description	Calendrier	Responsabilités
1	Rapport initial d'EF	L'équipe de l'EF précise les objectifs, la méthodologie et le calendrier de l'EF	Au plus tard deux semaines avant la mission d'EF : (date)	L'équipe de l'EF soumet le rapport initial à l'unité mandatrice et à la direction du projet
2	Présentation	Premières constatations	Fin de la mission d'EF : (date)	L'équipe de l'EF présente ses constatations à l'unité mandatrice et à la direction du projet
3	Projet de rapport d'EF	Projet de rapport complet (rédigé à l'aide des directives sur le contenu figurant à l'Annexe C des TdR) avec les annexes	Dans les trois semaines suivant la fin de la mission d'EF : (date)	L'équipe de l'EF soumet le projet de rapport à l'unité mandatrice ; il est ensuite révisé par le CTR, l'unité coordinatrice du projet et le PFO FEM
5	Rapport final d'EF* + piste d'audit	Rapport final révisé et piste d'audit de l'EF dans laquelle l'EF détaille comment il a été donné suite (ou non) aux commentaires reçus dans le rapport final d'EF (voir le modèle en Annexe H des TdR)	Dans la semaine suivant la réception des commentaires sur le projet de rapport : (date)	L'équipe de l'EF soumet les deux documents à l'unité mandatrice

4. Institutional arrangements/reporting lines

La responsabilité principale de gérer l'EF incombe à l'unité mandatrice. L'unité mandatrice de ce projet d'EF est le Bureau de Pays du PNUD au Burkina Faso

L'unité mandatrice passera un contrat avec les évaluateurs et s'assurera que l'équipe de l'EF disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays. L'équipe projet sera chargée de prendre contact avec l'équipe de l'EF afin de lui fournir tous les documents nécessaires, préparer les entretiens avec les parties prenantes et organiser les visites sur le terrain.

Le Spécialiste Suivi Evaluation du Bureau Pays du PNUD Burkina apportera un appui conseil pour assurer un contrôle de qualité et la conformité du processus et du rapport d'évaluation.

L'équipe de consultants retenus pour réaliser l'évaluation devra soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point pour la restitution et le rapport final, conformément aux termes de référence. L'équipe de consultants pourra s'adresser au Chargé de Projet EBA-FEM pour tout appui sollicité pour la bonne conduite de la mission d'évaluation.

5. Experience and qualifications

I. Academic Qualifications:

Diplôme de master /de Maîtrise en matière de gestion durable des ressources naturelles, en environnement, ou en sciences économiques, en planification du développement ou en gestion de projets ou tout autre domaine étroitement lié ;

II. Years of experience:

- Expérience récente dans les méthodologies d'évaluation de la gestion axée sur les résultats ;
- Expérience dans l'application d'indicateurs SMART et dans le remaniement ou la validation des scénarios de départ ;
- Expérience dans les projets d'évaluation ;
- Expérience dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF ;
- Expérience professionnelle et une connaissance approfondie des problématiques de biodiversité, dégradation et de gestion durable des ressources naturelles et d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dans les pays en développement ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans des secteurs techniques pertinents ;
- Compréhension avérée des questions liées au genre et aux Changements climatiques ; expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre ;
- Excellente aptitude à la communication ;
- Une expérience dans l'évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies sera considérée comme un atout.

III. Language:

- Maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral

IV. Competencies:

Compétences en gestion adaptative, telle qu'appliquée aux changements climatiques ;
Compétences avérées en matière d'analyse ;

6. Payment Modality

Payment to the individual contractor will be made based on the actual number of days worked, deliverables accepted and upon certification of satisfactory completion by the manager.

Les modalités de paiement sont les suivantes: suivantes :

- Versement de 20 % du paiement après la présentation satisfaisante de la version finale du rapport initial d'EF et après approbation de l'unité mandatrice
- Versement de 40 % du paiement après la présentation satisfaisante du projet de rapport d'EF à l'unité mandatrice
- Versement de 40 % du paiement après la présentation satisfaisante du rapport final d'EF et après approbation de l'unité mandatrice et du CTR (via les signatures sur le formulaire d'approbation du rapport d'EF), et une fois soumise la piste d'audit de l'EF

Critères à remplir pour émettre le paiement final de 40 %

- Le rapport final d'EF comprend toutes les exigences énoncées dans les TdR de l'EF et suit les directives relatives à l'EF.
- Le rapport final d'EF est rédigé clairement, organisé de façon logique et il est spécifique au projet concerné (le texte n'a pas été copié et collé à partir d'autres rapports d'évaluation à mi-parcours).

- La piste d'audit inclut les réponses et les justifications de tous les commentaires recensés.

Itinéraire de la mission d'évaluation

Horaires	Objet
21 avril 2021 (Commune de Dédougou)	
8h00-9h00	Prise de contact Consultant-Unité de gestion du projet
9h00 – 9h45	Entretien avec le Gouverneur de la région de la Boucle du Mouhoun
9h45_10h30	Entretien avec le Maire de Dédougou
10h30_11h00	Entretien avec le DREEVCC
11h00-11h30	Entretien avec le DRAAHM
11h30-12h00	Entretien avec le DG/AEM
12h00-12h30	Trajet Dédougou-Douroula
12h30-13h30	Entretien avec le Maire de Douroula
13h30-14h30	Entretien avec les membres du CGF de Toroba et visite du Fenil
14h30-15h30	Entretien avec les femmes du comptoir de PFNL de Douroula et visite du comptoir
15h30-16h00	Trajet Douroula-Dédougou
22 avril 2021 (Commune de Douroula et de Tchériba)	
8h00-9h00	Trajet Dédougou-Tchériba
9h00-10h00	Entretien avec le Maire de Tchériba
10h00-11h00	Trajet Tchériba-Kari
11h00-12h00	Entretien avec le CGF de Kari
12h00-13h00	Visite de sites de reboisement, pare-feu)
13h00-14h00	Trajet Kari-Yéyon
14h00-15h00	Entretien avec les bénéficiaires de Yéyon et visite de la plateforme
15h00-16h00	Trajet Yéyon-Bissenderou
16h00-17h00	Entretien avec le CGF de Tissé (à Bissendérou) et visite du vergers de démonstration de Bissendérou
17h00-18h00	Trajet Bissendérou-Koudougou
23 avril 2021 (Ville de Koudougou)	
9h00-10h00	Entretien avec Mme le Gouverneur de la région du Centre-ouest
10h00-11h00	Trajet Koudougou-Saria
11h00-12h00	Entretien avec le DR/INERA Saria
12h00-13h00	Trajet Saria-Koudougou
14h00-15h00	Entretien avec le DRAAHM
15h00-16h00	Entretien avec le DREEVCC
24 avril 2021 (Commune de Tenado et de Zamo)	

8h00-9h00	Trajet Koudougou-Guigui
9h00-10h00	Entretien avec les bénéficiaires de Guigui et visite de la plateforme
10h00-11h00	Trajet Guigui-Tiogo
11h00-12h00	Entretien avec les bénéficiaires de Tiogo et visite de la plateforme
12h00-13h00	Visite du basfond de Tiogo
13h00-14h00	Trajet Tiogo-Koudougou

Liste des personnes rencontrées

STRUCTURES	NOMS ET PRENOMS	RESPONSABILITES	CONTACTS
PNUD	Mme Clarisse Coulibaly Mr. ZOUNGRANA Salifou THIOMBIANO Sylvain	Spécialiste Programme, Team Leader a.i. Environnement et Energie Expert Suivi Evaluation Spécialiste Energie.....	Tél. : Email : clarisse.coulibaly@undp.org
Projet EBA-FEM	Mr. Eugène B. BALMA	Coordonateur National	Tél. : 25375501 Email : eugenebalma@yahoo.fr
Gouvernorat	Edgard Sie SOU	Gouverneur BMH	
Cooperatives Faso bara de Douroula	20 femmes rencontrées	-	-
C GF de Douroula	8 hommes rencontrées	-	-
C GF de Kari, Village de Oula	Zato GNISSA Et 12 hommes	SG	
Groupement Saindoane de Guigui Zamo	NEBIE AGo Eveline KO Atia LOUE Akwabie NAON Benjamidjie ELIOU Boubie	6	6
Plateforme Agro-écologique de Tiogo	BAKO Moussa NEBIE Eboubie Marina KANON PARE Awa KAMOUNI Safoura KANZIE Emoi KAMA Blandine KAGAMBEGA Zourata KANDO Egnon KANYILI Janette KANTIONO Jacqueline KANYOULOU Augustine KANZIOMO Clementine KANDO Marie	CVD SG Membre Membre Membre Treasurière MembreMembre Membre Membre MembreMembre Membre Membre MembreMembre	60855792 719725 01
ONEDD	Pascal TENKODOGO ZOUGOURI Remi	Inspecteur des EF informaticien	Tenkodogopascal@yahoo.fr 70 89 45 24 zkremi@gmail.com 70 16 82 65
DGESS	ZONGO Ambroise OUATTARA Ibrahim Mme KONATE Mariam KIEMA Abdoulaye	Directeur Coordination Projets et Programmes Agent Agent Agent	-
SP CNDD	Dr KABORE Augustin	SP	
DRA H	Dr SAWADOGO Dominique	DR Sahel	
Direction Régionale Générale Agence Eau du Liptako	Mr ZONGO Jean Baptiste Mr. BAYALA Yaya	Directeur régionalgénéral Directeur technique Prospective etProspective et Planification	Tél. : Email :

Conseil Regional du Régional du Sahel	Issa TINDANO	Premier vice President vice-président	71378598
DR environnement Sahel	BINGO Bernard COMPAORE Aime	Directeur regional régional Directeur Provincial	70252232 70471210
Chef UAT SOGOUTEL Soffokel	KO Arsène	UAT	76907959
ZAT Seytenga	ILBOUDO Eric	ZAT	73318893
Commune de Seytenga	CISSE Hamidou,	représentant Représentant maire de Seytenga :	70369858
	Hama Ali MAIGA,	maire Maire de	(présence ;: 72423730/56122288
Commune Oursi	Mohamed HAG WANANOUR	maire Maire de Oursi	70 36 07 16/76838470/52236389
CVD et Association Oursi	Hamidou HADAMA HAMIDOU MAIGA OUETOU, DIALLO ATAMI Al Karim Abdoulaye SANOU, Mahamoudou	- CVD Oursyi beneficiaire Bénéficiaires beneficiaire Bénéficiaire Association MAROBE, président Président Association APARSA à Oursi	-
Maire de Ténado	BATIANA Yoma	Maire de Ténado	ybatiana@yahoo.fr
Maire de Siby	GANOU Issouf	Maire de Siby	issouf.ganou@gmail.com
Maire de Zamo	IDO Bakalan	Maire de Zamo	ibakalan@yahoo.fr
	NAGALO Jérémie	DR/Environnement /Centre-ouest	70 31 16 66
DR/Environnement/ Boucle du Mouhoun	TRAORE Souleymane	DR/Environnement/ Boucle du Mouhoun	70 46 36 71
DR Agriculture Boucle Centre Ouest	BORO Adama	DR/Agriculture/ Centre-ouest	70 11 97 18
DR Agriculture Boucle du Mouhoun	HIEN John Hermann	DR/Agriculture/Boucle du Mouhou	70 43 82 61
INERA SARIA DR Agriculture Boucle du Mouhoun	KOALA Jonas	DR/INERA/ Saria	70 30 96 11

Liste des documents examinés

1. Annexes du manuel de suivi-évaluation du projet EBA-FEM
2. Compte-rendu de la session du COPIL du 22/05/2018
3. Compte-rendu de la 1^{ère} session du COPIL du 19/07/2017
4. Compte-rendu de la 2^{ème} session du COPIL du projet du 19/12/2017
5. Compte-rendu de la 1^{ère} session du COPIL du 28/12/2016
6. Compte-rendu de la 2^{ème} session du COPIL du projet 2016
7. UNDP Country program document for Burkina Faso (2018-2020)
8. UNDP County program document for Burkina Faso (2015-2018)
9. Document de projet (version française)
10. Deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2016-2020
11. Etat de mise en œuvre des recommandations du COPIL
12. Fiche signalétique du projet EBA-FEM
13. Indicateurs par composante du projet EBA-FEM

14. Manuel de suivi-évaluation du projet EBA-FEM
15. Mémoire de master en SIG-AGEDD, « Dynamique spatio-temporelle des feux de brousse dans le corridor forestier de la boucle du Mouhoun », présenté par Sawadogo Abdoul Bassit
16. Mémoire de fin de cycle présenté en vue de l'obtention du diplôme d'inspecteur des eaux et forêts par Sadiguïda Boureïma
17. Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2011-2015
18. Politique Nationale de Développement Durable au Burkina Faso 10/2013
19. Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020
20. Plan de travail annuel révisé, juillet 2017
21. Plan de travail annuel 2016, 2017, 2018, 2019, 2020
22. Plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017
23. Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021
24. Project Implementation Review (PIR) 2020
25. Project Implementation Review (PIR) 2019
26. Project Implementation Review (PIR) 2018
27. Project Implementation Review (PIR) 2017
28. 2016 PIR generic Office Template
29. Rapport annuel 20120 du projet EBA-FEM (Canevas PNUD)
30. Rapport annuel 2019 du projet EBA-FEM (Canevas PNUD)
31. Rapport annuel 2018 du projet EBA-FEM (Canevas PNUD)
32. Rapport annuel des activités 2017 (version provisoire), janvier 2018
33. Rapport d'activités 2016 du projet EBA-FEM, mars 2016
34. Rapport d'audit du projet EBA-FEM
35. Rapport de mission de suivi/appui-conseil du projet EBA-FEM par la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS). Région Sahel, 2018
36. Rapport de mission de suivi/appui-conseil du projet EBA-FEM par la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS). Région de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest, 2018
37. Rapport Synthèse de l'Atelier de lancement du projet « Adapter les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles aux risques induits par le climat dans les paysages du corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et des zones humides du Bassin de la Mare d'Oursi au Burkina Faso » (projet EBA-FEM), Ouagadougou, le 13/08/2015
38. Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Politique Nationale du Développement Durable au Burkina Faso 2016-2020

Matrice des questions d'évaluation

Questions des critères d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
1. la pertinence du projet : comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d'environnement et de développement au niveau local, régional et national ? Degré d'adéquation des objectifs et des activités du projet avec les besoins du groupe cible et les priorités et politiques nationales.			
Adéquation entre objectifs des projets et programme et besoins des populations	Niveau d'adéquation entre le projet « EBA-FEM »Eba-Fem » et les besoins des populations de ses zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » o OSC et leaders religieux et chefs coutumiers. 	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations - Analyse des documents en lien avec l'EF.
Cohérence entre le projet et politiques nationales/locales de développement	Niveau de Cohérence entre le projet pilote et programmes nationaux et politiques du Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils toujours valables	Besoins des populations versus objectifs du programme Avis des parties prenantes (voir avis des acteurs)	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.

Conformité des activités et des produits du projet pilote à sa finalité générale et aux objectifs qui lui ont été assignés	% de réalisation des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ».. o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
	% de réalisation des résultats	idem	idem
	Analyse qualitative des % des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ».. o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
	Adéquation du programme avec les orientations nationales (PNDES),	idem	Idem
Adéquation entre les activités et les produits du projet et l'impact et les effets recherchés	Voir cadre logique Logique d'intervention Analyse des résultats et des effets/impacts produits (comparaison entre les effets produits et les effets/impacts attendus)	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
Conditions de réussite/entraves des projets et programmes	- Facteurs de réussites (internes, externes) des projets et programme	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif 	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.

		<ul style="list-style-type: none"> o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ».. o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	
	- Facteurs (internes, externes) ayant entravé la mise en œuvre des projets et programmes	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ».. o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>
2 l'efficacité : dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints			
Degré d'atteinte des objectifs visés du projet pilote	Situation de mise en œuvre des activités Degré d'atteinte des résultats Degré d'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>
Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la réalisation ou non des objectifs visés ?	Avis et analyse des parties prenantes sur les facteurs ayant influencé (négativement ou positivement) d'atteintes des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ».. o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>

Atteinte des objectifs du projet	L'implémentation du projet a-t-il atteint ou tend-il vers l'atteinte de son objectif principal.	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
Bénéficiaires touchés (en rapport avec ce qui était prévu)	- Nombre de bénéficiaires touchés (en rapport avec ce qui était prévu)	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
3. Efficience : le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ? Mesure du rapport entre les produits du projet et les ressources mises en œuvre pour les obtenir			
Les activités ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison de l'affectation budgétaire au personnel d'avec les investissements (constats de la réalisation des audits, constats de la mise en œuvre de recommandations des audits et des visites de supervision) - Existence d'un manuel de procédure - Niveau d'application du manuel de procédure. 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
Les objectifs ont-ils été atteints en temps voulu ?	- Comparaison temporelle des objectifs visés et ceux atteints	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » 	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.

		<ul style="list-style-type: none"> - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	
Le programme ou le projet a-t-il été exécuté de la manière la plus efficiente comparativement aux autres approches possibles	- Cf. Existence et utilisation du manuel de procédure et le taux d'affectation budgétaire à la mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>
4. Impact du projet Pilote : existe-t-il des indications que le projet a contribué à (ou permis de) progresser vers une réduction des pressions exercées sur l'environnement et/ou une amélioration de l'état écologique ? Changements positifs et/ou négatifs induits			
Que s'est-il passé à la suite de la mise en œuvre du projet Pilote	- Existe-t-il des effets dont les combinaisons tendent vers la réalisation de l'impact prévu	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>
Qu'est-ce que le projet Pilote a réellement changé pour les bénéficiaires ?	<ul style="list-style-type: none"> - Quel changement a été visé. - Quelle tendance de changement induit par le projet 		
Combien de personnes ont été touchées ?	- Nombre de personnes touchées et leurs appréciations du changement induit par le projet à leur niveau		
5. Viabilité /durabilité : dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, sociopolitiques et/ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ? Probabilité que les résultats positifs du projet perdureront en fin de ce projet ?			

Dans quelle mesure les résultats positifs du projet Pilote vont-ils perdurer à la fin du programme (durabilité) ?	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de sortie du projet ? - Quelles mesures prises par les bénéficiaires ont-ils pris pour continuer après le projet 	idem	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.	
Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la viabilité ou la non-viabilité du projet pilote ?	<ul style="list-style-type: none"> - Voir éléments sous-jacents : 			
Durabilité institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance administrative avec texte régissant les différentes structures locales mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Organigramme 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures abritant et propriété des structures locales 			
Durabilité Technique	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrises des techniques bien adaptées, sans danger pour l'environnement (dans les divers domaines d'activités du projet Pilote² 			
Durabilité Financière	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un compte au nom et géré par les responsables des structures locales 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'alimentation du compte 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau actuel du compte 			
Effet/impact socio-politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement du niveau ressources financières locales pour le financement conséquent du développement local ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » 	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.	

		<ul style="list-style-type: none"> - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	
	- Institutionnalisation des structures des femmes dans la conduite officielle des affaires publiques?		
	- Des dirigeants gouvernementaux aux niveaux national et local de plus en plus transparents et responsables devant les populations en matière de gestion des fonds publics en lien avec les Personnes Déplacées Internes (PDI)	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « Eba-Fem « EBA-FEM »» - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>
Effets/impact sur la Gouvernance des structures locales	- Réduction des inégalités à tous les niveaux et changements sociaux durables et innovants	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « Eba-Fem « EBA-FEM »». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>
	- Existence d'orientations stratégiques itinéraires à moyen ou long terme pour les différentes structures locales : vision ; stratégies ; Plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » <p>OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.</p>	<p>Méthodes/techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations <p>Analyse des documents en lien avec l'EF.</p>

Effet/impact des structures locales sur leur environnement	- Degré de dépendance des structures locales vis-à-vis du commanditaire (Pnud-)	- Différents Rapports - Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> o Equipe du commanditaire (PNUD-U) o Staff managérial : équipe UGP du projet « EBA-FEM »Eba-Fem », o Bénéficiaires directs à titre individuel/collectif o Mairies des Communes d'implémentation du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » - Autres Partenaires d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> o Directions Régionales/Services provinciaux déconcentrés du secteur rural des Zones d'exécution du projet « EBA-FEM »Eba-Fem ». o Projets/programmes similaires s'exécutant dans les mêmes zones du projet « EBA-FEM »Eba-Fem » OSC et leaders religieux et chefs coutumiers.	Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.
	- Notoriété –mieux connu		
	- Augmentation de la confiance (Crédibilité)		Méthodes/techniques <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Entretien en groupe /focus group - Triangulation des informations Analyse des documents en lien avec l'EF.

e. Échelles de notation

<p>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</p> <p>6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures 4 Modérément satisfaisant (MS) 3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes 2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs 1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes</p>	<p>Notations de durabilité :</p> <p>4 Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité 3 Moyennement probable (MP) : risques modérés 2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants 1 Improbable (U) :risques graves</p>	<p>Notations de la pertinence</p> <p>2 Pertinent (P) 1 Pas pertinent (PP)</p> <p>Notations de l'impact : 3 Satisfaisant (S) 2 Minime (M) 1 Négligeable (N)</p>
<p><i>Notations supplémentaires le cas échéant :</i> Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.)</p>		

Pistes d'audit

Outils de collecte des données

Guide d'entretien – Équipe de la Coordination du projet

Nom	de	la	personne
rencontrée :			
Fonction	de	la	personne
rencontrée :			
Téléphone :			
Email :			

1. Pouvez-vous nous présenter succinctement le Projet EBA-FEM ?

.....
.....
.....
.....

2. En quoi les objectifs et les activités prévus du projet sont-ils en cohérence avec les priorités du Gouvernement Burkinabè ?

.....
.....
.....
.....

3. En quoi les objectifs et les activités prévus du projet sont-ils en adéquation avec les besoins et les attentes des zones d'interventions ?

.....
.....
.....
.....

4. En quoi les objectifs et les activités prévus du projet sont-ils en adéquation avec les besoins et les attentes des communautés locales bénéficiaires ?

.....
.....
.....

5. Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans l'exécution du projet et les solutions mises en œuvre ?

.....
.....
.....

6. Avez-vous pu respecter le chronogramme initial des activités ?

(A) Oui B. Non

Si non, y a-t-il des activités que vous n'avez pas pu réaliser et pourquoi ?

.....
.....
.....

Si non, y a-t-il des activités qui ont été réalisées en retard et pourquoi ?

.....
.....
.....

7. Quelles sont les activités que vous avez réalisées avec plus de satisfaction ?

Expliquer.....
.....
.....

8. Quelles sont les activités que vous réalisez ou avez réalisées avec moins de satisfaction ?

Expliquer.....
.....
.....

9. Plus généralement, êtes-vous :

A. Très satisfait des résultats atteints par le projet

- B. Moyennement satisfait des résultats du projet
- C. Pas du tout satisfait des résultats du projet

Si très satisfait, expliquer

.....
.....
.....
.....

Si pas du tout satisfait

.....
.....
.....
.....

10. Pensez-vous que le projet EBA-FEM a suffisamment pris en compte les thématiques transversales et notamment le genre tant dans sa conception que dans son exécution ?

- (A) Oui
- B. Non

Expliquer.....

.....
.....
.....

11. Est-ce que les activités que vous avez réalisées ont une incidence sur les femmes et les populations les plus vulnérables

- (A) Oui
- B. Non

Expliquer.....

.....
.....
.....

12. Est-ce que les activités que vous avez réalisées ont contribué au renforcement des capacités des communautés bénéficiaires ?

- (A) Oui
- B. Non

Expliquer.....

.....
.....
.....

13. Est-ce que les activités que vous avez réalisées ont contribué au renforcement des capacités des autres acteurs (partenaires du projet, services décentralisés de l'Etat, autorités locales...)
?

- (A) Oui
- B. Non

Expliquer.....

.....

.....
.....

14. Pensez-vous que les résultats/acquis du projet EBA-FEM vont perdurer ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

15. Pensez-vous que la question de la durabilité des résultats du projet EBA-FEM a été prise en compte dès le départ ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

16. Existe-t-il une stratégie de sortie ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

17. Les partenaires du projet ont-ils été impliqués dans la conception et l'exécution du projet EBA-FEM ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

18. Les autorités locales ont-elles été impliquées dans la conception et l'exécution du projet EBA-FEM ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

19. Les communautés locales ont-elles été impliquées dans la conception et l'exécution du projet EBA-FEM ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....

20. Le projet EBA-FEM dispose-t-il d'un dispositif de collecte des plaintes et du feedback des partenaires et bénéficiaires ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....

21. Savez-vous si vos partenaires disposent d'un dispositif de collecte des plaintes et du feedback des bénéficiaires du projet ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....

22. Le projet dispose-t-il d'une stratégie d'information et de communication ? Est-ce que les différents rapports ont été rédigés dans les délais ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....

23. Savez-vous si vos partenaires disposent d'une stratégie d'information et de communication ? Est-ce que les différents rapports ont été rédigés dans les délais ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....

24. Existe-t-il une stratégie de partenariat aux niveaux national, régional, provincial et local ? Quel est l'incidence de ces partenariats sur les résultats atteints ?
(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....

25. Comment de fait le suivi et l'évaluation des activités et des réalisations du projet EBA-FEM ?

.....
.....
.....
.....

26. Y a-t-il des missions conjointes de suivi-évaluation avec le SP-CNDD et/ou les partenaires d'exécution ?

(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

27. Comment se fait le choix des partenaires de mise en œuvre du projet EBA-FEM ?

.....
.....
.....
.....

28. Quelles sont les conditions et les modalités d'attribution des marchés ?

.....
.....
.....
.....

29. Quelles sont, selon vous, les améliorations et ajustements/adaptations qu'il convient de faire afin que l'offre du projet EBA-FEM rencontre mieux les besoins des communautés locales, les femmes en particulier ?

.....
.....
.....
.....

30. Quelles sont vos propositions et recommandations pour les interventions du projet pour les 2 prochaines années ?

.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

Guide d'entretien – Partenaires de mise en œuvre du projet

Nom	du	partenaire :
Statut	légal du partenaire (ONG, association, OSC....)	:
Siège	social	(Adresse physique) :
Zones d'intervention :		
.....		
Téléphone : E-mail.....		

I-PARTENARIAT AVEC LE PNUD

1. Depuis quelle année votre institution a-t-elle noué un partenariat avec le projet EBA-FEM ?
 ?.....

2. Qui a fait le premier pas ?
 - B. Mon institution
 - C. Le projet EBA-FEM
3. Pour quelles raisons avez-vous noué un partenariat avec le projet EBA-FEM ?
 - A. Pour accroître notre portée
 - B. Pour servir plus de populations pauvres
 - C. Pour servir plus de femmes
 - D. Autres (à préciser).....
4. En quoi consiste le partenariat avec le projet EBA-FEM ?

Expliquer.....

5. En quoi le partenariat avec le projet EBA-FEM répond-il aux besoins de votre institution ?

6. Est-ce que le partenariat avec le projet EBA-FEM a eu une incidence sur les capacités d'intervention de votre institution ?

(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

7. Est-ce que le partenariat avec le projet EBA-FEM a eu un impact quelconque sur les populations bénéficiaires ?

(A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

8. Trouvez-vous que le partenariat avec le projet EBA-FEM comporte des avantages et/ou des inconvénients ?

(A) Oui (B) Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

9. Trouvez-vous que des améliorations devraient être apportées au partenariat avec le projet EBA-FEM ?

(A) Oui (B) Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

10. Trouvez-vous que des adaptations/changements sont nécessaires dans le partenariat avec le projet EBA-FEM ?

(A) Oui (B) Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

11. Plus généralement, quelles sont vos propositions/recommandations par rapport au partenariat avec le projet EBA-FEM ?

.....
.....
.....
.....

II-Les interventions du projet EBA-FEM

12. Trouvez-vous que les interventions du projet EBA-FEM cadrent bien avec les priorités du pays ?

- (A) Oui B. Non

Expliquer ?.....
.....
.....
.....

13. Trouvez-vous que les interventions du projet EBA-FEM cadrent bien avec les priorités de la région ?

- (A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

14. Trouvez-vous que les interventions du projet EBA-FEM cadrent bien avec les priorités au niveau local ?

- (A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

15. Est-ce que les interventions du projet EBA-FEM sont en phase avec les besoins prioritaires et les attentes des populations bénéficiaires ?

- (A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

16. Est-ce que les interventions du projet EBA-FEM ont une incidence sur les communautés locales ?

- (A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....
.....

17. Est-ce que les interventions du projet EBA-FEM ont une incidence sur les femmes et les populations les plus vulnérables ?

- (A) Oui B. Non

Expliquer.....
.....
.....

18. Trouvez-vous que des améliorations devraient être apportées aux interventions du projet EBA-FEM ?

(A) Oui (B) Non

Expliquer.....
.....
.....

19. Des adaptations/changements sont-ils nécessaires dans les interventions du projet EBA-FEM ?

(A) Oui (B) Non

Expliquer.....
.....
.....

20. Quelles sont vos propositions/recommandations pour les futures interventions du projet EBA-FEM ?

.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

Thèmes à discuter dans les focus groups

- 1. Les principales contraintes (contraintes économiques, sociales, juridiques, culturelles, environnementaux...) existantes dans le milieu.

.....
.....
.....
.....

- 2. Les principales contraintes (contraintes économiques, sociales, juridiques, culturelles, environnementaux...) spécifiques à la promotion féminine.

.....
.....
.....
.....

- 3. Les besoins prioritaires et attentes des communautés locales

.....
.....
.....
.....

- 4. Les besoins prioritaires et attentes des femmes

.....
.....
.....
.....

- 5. La pertinence des actions, ouvrages et des réalisations du projet EBA-FEM au regard des besoins et attentes des communautés locales. La qualité de l'offre.

.....
.....
.....
.....

- 6. La pertinence des actions, ouvrages et réalisations au regard des besoins et attentes des femmes. La qualité de l'offre.

.....
.....
.....
.....

- 7. L'impact des actions, ouvrages et réalisations sur les communautés locales. Exemples concrets/témoignages

.....
.....
.....
.....

8. L'impact des actions, ouvrages et réalisations sur les femmes. Exemples concrets/témoignages.

.....
.....
.....
.....

9. Les actions, ouvrages et réalisations qui ont le plus d'impact sur les communautés locales.

.....
.....
.....
.....

10. Les actions, ouvrages et réalisations qui ont le plus d'impact en termes d'amélioration de la situation de la femme.

.....
.....
.....
.....

11. Améliorations à apporter à l'offre du projet EBA-FEM.

.....
.....
.....
.....

12. Implication des communautés locales à la conception et la mise en œuvre du projet EBA-FEM

.....
.....
.....
.....

13. Les rapports avec les partenaires de mise en œuvre du projet EBA-FEM

.....
.....
.....
.....

14. Le feedback et plaintes adressés au projet EBA-FEM et aux partenaires de mise en œuvre et traités

.....
.....
.....
.....

15. Propositions et recommandations des communautés locales pour les futures interventions du projet EBA-FEM

.....
.....
.....
.....

16. Propositions et recommandations des femmes pour les futures interventions du projet EBA-FEM

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

Outils de collecte des données

A. CARTE DE VISITE DE LA COMMUNE OU DU VILLAGE

Commune			
Superficie			
Population	Totale	Hommes	Femmes
Comment sont organisées les femmes pour mieux accéder aux effets du projet ?			
Le nombre d'élus au Conseil communal = H= F=	Taux de renouvellement en 2016	Le nombre de mandat du maire	Le nombre d'élus sur la liste du maire
Existe-t-il un CCC dans le cadre du projet EBA-FEM ? si oui depuis quand ? Composition ?			
Combien de réunions depuis sa mise en place ?			
Le nombre d'actions dont bénéficie la commune/village dans le cadre du projet EBA-FEM			
Dans la commune/village, existe-t-il d'autres actions en ACC, en dehors de celles du projet EBA-FEM ?			

Appréciations des acteurs

- Les actions :
- Les processus de mise en œuvre :
- Le rôle des différents acteurs (élus, Organisations, entreprises)

B. POUR CHAQUE ACTION RÉALISÉE AU NIVEAU DE LA COMMUNE OU DU VILLAGE

Intitulé de l'action :	
Date de réalisation des études :	
Coût total de l'action :	
Délai contractuel d'exécution :	
Date de démarrage :	
Etat d'avancement physique :	
Niveau d'exécution financière :	
Appréciations du bureau de contrôle/suivi :	
Date probable de livraison (le cas échéant) :	
Mise en exploitation :	
Nombre de bénéficiaires directs :	

**Niveau de réalisation des activités de
EBA-FEM**

N°	Intitulé et Nature de l'action	Commune ou village	Date de début des travaux	Date de fin le cas échéant	Coût	Niveau d'exécution technique	Niveau d'exécution financière	Contact de l'entreprise	Contact du bureau de contrôle	Observations
1.1.1										
1.1.2										
1.1.3										
1.1.4										
1.1.5										
1.1.6										
1.1.7										
1.1.8										

